



STRATÉGIE RÉGIONALE D'ITINÉRANCE TOURISTIQUE GRAND EST

La Région
Grand Est

PRÉAMBULE	3
DIAGNOSTIC.....	5
DIAGNOSTIC DE L'ITINERANCE TOURISTIQUE CYCLABLE.....	6
L'offre en itinérance cyclable	7
Forces et faiblesses de L'itinérance cyclable.....	8
Synthèse des enjeux de l'itinérance cyclable.....	8
DIAGNOSTIC DE L'ITINERANCE TOURISTIQUE FLUVIALE	9
L'offre en itinérance fluviale	9
Forces et faiblesses de L'itinérance fluviale	12
Synthèse des enjeux de l'itinérance fluviale	12
DIAGNOSTIC DE L'ITINERANCE TOURISTIQUE PEDESTRE.....	13
L'offre en randonnée itinérante	13
Diagnostic de la randonnée itinérante.....	16
Synthèse des enjeux de la randonnée itinérante	16
Les enjeux communs à l'itinérance pédestre, fluviale et cyclable.....	17
STRATÉGIE	19
Les postulats qui ont guidé la stratégie.....	20
Les 5 axes de la stratégie	20
AXE 1 : Dynamiser la filière à partir d'itinéraires phares.....	21
AXE 2 : Renforcer la qualité des infrastructures et des équipements	21
AXE 3 : Développer l'offre de services sur les itinérances phares et d'intérêt régional	22
AXE 4 : Promouvoir et commercialiser des produits itinérants durables	22
AXE 5 : Structurer et animer la politique régionale d'itinérance	22
La stratégie déclinée par mode d'itinérance.....	23
L'itinérance à vélo	23
L'itinérance fluviale	24
L'itinérance pédestre	24
PLAN D' ACTIONS	25
La feuille de route opérationnelle	26
AXE 1 - Dynamiser la filière à partir d'itinéraires phares	28
AXE 2 : Renforcer la qualité des infrastructures et des équipements d'accueil.....	34
AXE 3 : Développer l'offre de services sur les itinérances phares et d'intérêt régional.....	47
AXE 4 : Promouvoir et commercialiser des produits itinérants durables.....	57
AXE 5 : Structurer et animer la politique régionale d'itinérance	65
MISE EN OEUVRE DE LA STRATEGIE.....	73
Les principes de mise en œuvre de la stratégie.....	74
Le partage de responsabilités et les priorités dans la mise en œuvre des actions	75

PRÉAMBULE

La région Grand Est se situe au cœur de l'Europe, partageant ses frontières, au Nord et à l'Est, avec les-Hauts-de-France, la Belgique, le Luxembourg, l'Allemagne et la Suisse, et, à l'Ouest, avec Paris et l'Île-de-France. Cette position géographique privilégiée, connectée à la mégapole européenne, confère à la région Grand Est une attractivité et une ouverture au tourisme local, régional, national et international accentuées par le dynamisme de son marché intérieur, la proximité des clientèles du Nord de l'Europe au fort pouvoir d'achat et la présence toute proche de la zone de chalandise francilienne.

L'attractivité du Grand Est tient également à l'identité forte de ses territoires, à son patrimoine historique, architectural, gastronomique, à sa vitalité sur le plan culturel et sportif. La richesse et la diversité de ses milieux naturels préservés, de ses vastes espaces forestiers, de ses écosystèmes contrastés et typiques, font du Grand Est une terre propice à un tourisme de nature éveillé et actif.

« **Faire du tourisme itinérant**, c'est se déplacer, aller d'un village à l'autre, d'une vallée à l'autre, sur un ou des itinéraires définis, en bénéficiant le soir, à l'étape, d'un hébergement, d'un accueil et de services adaptés », *source revue Espaces Tourisme et loisirs*

Dans le cadre de la Stratégie Régionale d'Itinérance Grand Est, la définition de l'itinérance est recentrée sur des itinéraires comportant au moins 3 étapes/nuits et concerne les mobilités cyclables, pédestres et fluviales.

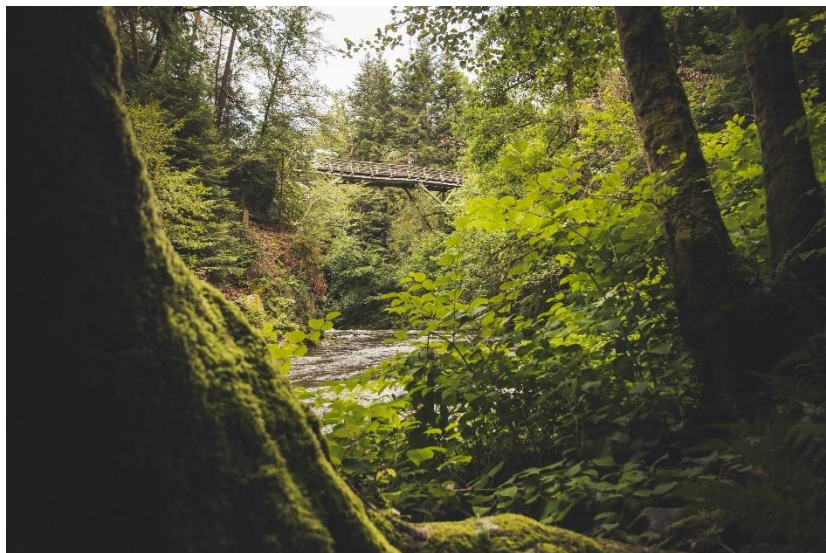
L'ambition de la Stratégie Régionale d'Itinérance touristique (SRI)

Cette stratégie doit contribuer à faire de l'itinérance touristique un atout différenciant et d'attractivité du Grand Est et l'un des moteurs de la croissance touristique régionale en contribuant à générer des retombées économiques croissantes.

- Faire connaître le Grand Est comme une terre d'itinérance
- Se différencier de l'offre nationale, internationale par le développement de produits d'itinérance durables porteurs de sens
- S'inscrire dans la tendance du slow tourisme
- Être en cohérence avec la Stratégie Nationale du Tourisme à Vélo, le Schéma Régional de Développement du Tourisme et le Plan vélo de la Région Grand Est.

Les objectifs de la Stratégie Régionale d'Itinérance touristique (SRI)

- Disposer d'un **état des lieux** précis des **itinéraires actuels et des tronçons manquants** pour aboutir à des possibilités d'itinérance continue, par mode d'itinérance (pédestre, cyclable et fluvial), et en connexion les uns avec les autres, ainsi qu'avec l'offre touristique correspondante ;
- **Définir une politique régionale d'itinérance touristique** claire, lisible et partagée, **par mode d'itinérance** (pédestre, cyclable et fluvial) **et en combinant les différents modes**, cohérente avec le plan vélo et le schéma régional de développement touristique, s'appuyant sur les atouts du territoire et l'identification d'itinéraires et de **produits touristiques à développer et promouvoir prioritairement** ;
- **Définir une feuille de route opérationnelle** permettant d'identifier et de prioriser, selon différents scénarii budgétaires, et en tenant compte des enjeux environnementaux, les principaux chantiers en matière d'infrastructure, de mise en tourisme, de communication et de marketing ainsi que de gouvernance. Ce plan d'action doit contribuer à améliorer l'itinérance touristique régionale dans le but d'en faire un atout de développement et de séduction pour un public diversifié français ou étranger ;
- **Concevoir une offre renouvelée** permettant de faire de la filière itinérance un véritable moteur de la notoriété et de l'attractivité touristique du Grand Est de demain



1

DIAGNOSTIC



DIAGNOSTIC DE L'ITINERANCE TOURISTIQUE CYCLABLE

La Région mène une politique ambitieuse en faveur de la mobilité cyclable à travers son premier Plan Vélo, voté en 2022. Ce plan prévoit sur 6 ans 125 millions d'euros pour développer la pratique du vélo sous toutes ses formes, en s'appuyant sur les différentes compétences régionales (mobilités, économie, formation, sport, ...).

Au niveau du tourisme, cette politique se traduit par l'ambition de faire de la Région Grand Est une destination d'excellence pour le tourisme à vélo.

Cette filière, en plein essor, répond en effet à la demande de plus en plus de clientèles et représente des retombées économiques importantes pour les territoires, tout en étant en phase avec le développement d'un tourisme plus durable.

Pour soutenir le développement du tourisme à vélo, la Région Grand Est a priorisé son action ces dernières années sur la finalisation des **itinéraires cyclables inscrits au Schéma national des véloroutes (SNV)**.

Ce schéma est complété en Grand Est, depuis mars 2023, par le **schéma régional directeur cyclable**, un document qui identifie, en complément au Schéma national, les liaisons cyclables d'intérêt régional reliant les grandes centralités et les bassins de vie des territoires.

L'objectif du diagnostic au niveau de l'itinérance cyclable est notamment d'identifier parmi ces nouvelles liaisons cyclables d'intérêt régional, les itinéraires à fort potentiel touristique.

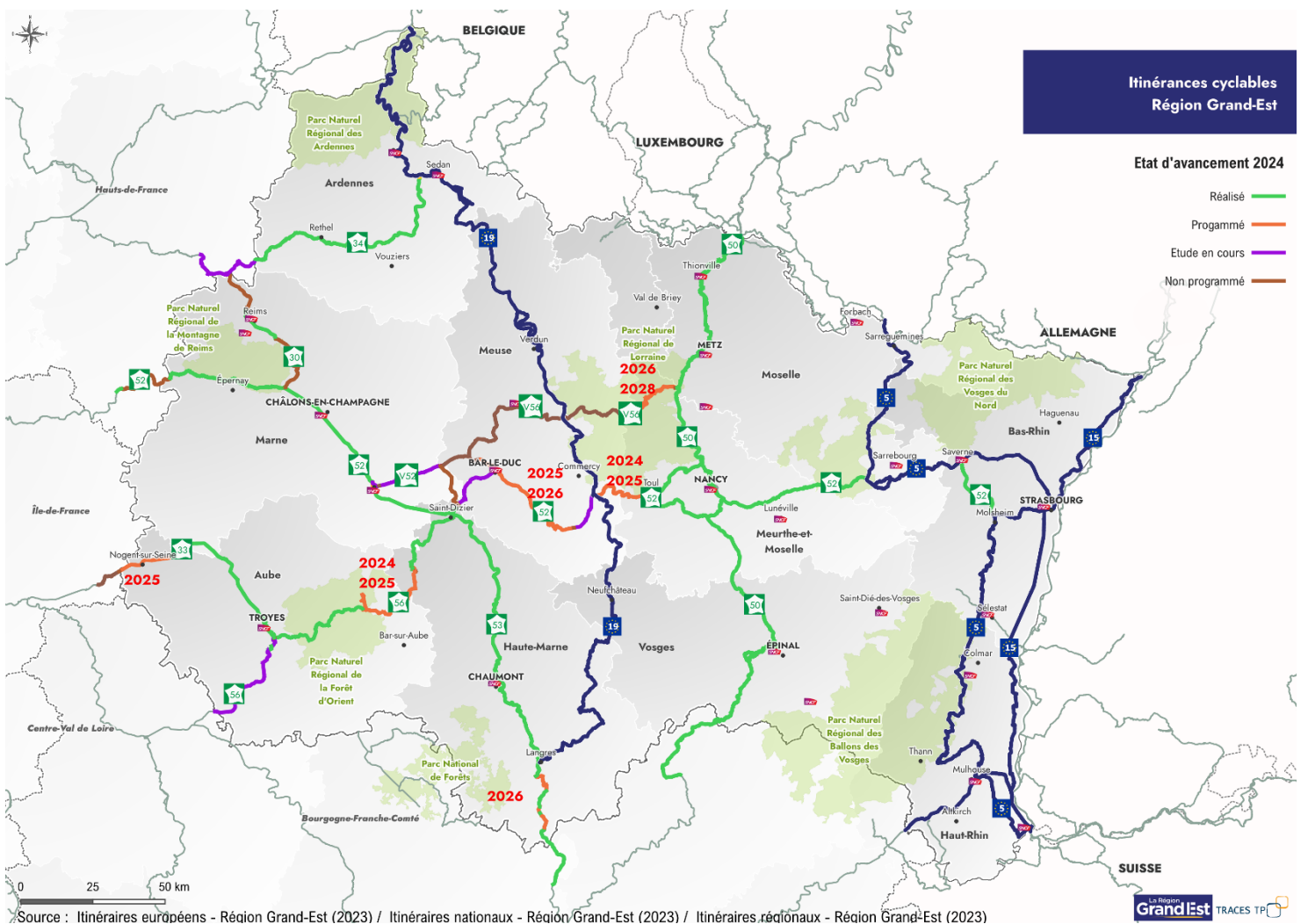


L'OFFRE EN ITINERANCE CYCLABLE

2 512 km de Véloroutes inscrites au Schéma National des Véloroutes

- 4 EuroVelo, 1064 km ouverts à 100%
 - EV5 / Via Romea
 - EV6 / Véloroute des Fleuves
 - EV15 / Véloroute Rhin
 - EV19 / La Meuse à Vélo
- 7 itinéraires nationaux, 1448 km réalisés à 62%

Itinéraires0	Distance (km)	Réalisé	Réalisé en km	2023 - 2024	2025 et +	Etude	Non programmé
V30 / Véloroute de la Somme à la Marne	66,2	25%	16,7				49,7
V33 / La Seine à vélo	79,7	75%	59,7		20		
V34 / Véloroute du canal des Ardennes	95,9	70%	65,9	30			
V50 / La Voie Bleue, Moselle-Saône à vélo	332	100%	332				
V52 / Véloroute Paris - Strasbourg	349	52%	182	32	75	44	16
V53 / Véloroute Champagne et Bourgogne	200,5	62%	123,5	36	41		
V56 / Véloroute des lacs	325	43%	117	10	70	65	63
Total général	1 448	62%	897	108	206	109	129



FORCES ET FAIBLESSES DE L'ITINERANCE CYCLABLE

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ 100% des itinéraires inscrits au schéma des EuroVelo ouverts ▪ Une fréquentation, des retombées économiques en hausse notamment des étrangers ▪ 74% des itinéraires inscrits au schéma national sont ouverts ou en cours ▪ Un Plan vélo régional avec des capacités d'investissement augmentées ▪ Des outils de promotion performants et une notoriété de l'Alsace à Vélo ▪ Une montée en puissance de la Voie Bleue ▪ Des comités d'itinéraires sur la V50, et l'EV19 ▪ La mise en place des contrats canaux, pour une coordination à l'échelle d'une voie d'eau ▪ Des organisations exemplaires (Alsace à Vélo, Voie Bleue, club Voie Verte Ardennes ...) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des sections à sécuriser sur les EuroVelo ▪ Des tronçons manquants : V52, V56, V33, V30 ▪ Desserte insuffisante des sites touristiques de proximité à partir du réseau régional ▪ Intermodalité et connexions aux gares à renforcer ▪ Manque d'hébergements à la nuitée ▪ Manque d'offre de services et d'équipements d'accueil ▪ Des anciens labels régionaux se juxtaposant à « Accueil vélo » ▪ Manque de lisibilité de l'offre à l'échelle Grand Est et de certains linéaires ▪ Manque de notoriété auprès des Français ▪ Manque de coordination des maîtres d'ouvrage ▪ Manque d'harmonisation dans la signalisation à l'échelle d'un linéaire touristique ▪ Besoin d'impliquer les professionnels

SYNTHESE DES ENJEUX DE L'ITINERANCE CYCLABLE

Infrastructure	Améliorer la qualité et la sécurité de certaines sections d'EuroVelo Terminer les tronçons manquants V52, V56, V33, V30 Connecter les gares et les sites touristiques d'intérêt régional Compléter le maillage actuel par des itinéraires, existants ou en projet, d'intérêt régional permettant de développer des produits touristiques itinérants
Accueil	Harmoniser la signalisation à l'échelle des itinéraires Développer des hubs mobilité afin de qualifier l'offre en équipements / services (enjeu fluvestre et démarche smart Mobility)
Développer l'offre de services	Développer l'offre en hébergements « accueil vélo » Valoriser l'offre commerciale de proximité Développer l'offre de services permettant la commercialisation de produits
Promotion communication	Valoriser par l'itinérance cyclable les filières thématiques du Grand Est (œnotourisme et gastronomie, tourisme de mémoire, tourisme patrimonial et culturel, bien-être et thermalisme, tourisme de nature) Accroître et qualifier l'image et la notoriété des itinéraires et de la destination cyclable Grand Est
Gouvernance	Dynamiser la mise en place de comités d'itinéraires Engager une gouvernance au niveau régional

DIAGNOSTIC DE L'ITINERANCE TOURISTIQUE FLUVIALE

Dans le but de promouvoir le tourisme fluvial et fluvestre en Grand Est et d'en soutenir le développement, la Région a voté, en mars 2022, un dispositif d'aide aux projets permettant d'accroître l'attractivité touristique des voies d'eau régionales, et, plus particulièrement, des canaux à petit gabarit, dits « Freycinet », présentant un potentiel avéré de développement touristique et menacés de dénavigabilité.

Par ce dispositif, la Région Grand Est, entend soutenir les projets d'investissement contribuant à l'amélioration des conditions d'accueil des plaisanciers et usagers de la voie d'eau, au développement, à des fins touristiques, de l'infrastructure fluviale et fluvestre, et à l'enrichissement de l'offre de service touristique sur et autour des canaux et voies d'eau éligibles.

Ce dispositif s'applique au canal des Ardennes, canal de la Meuse, canal des Vosges, canal du Rhône au Rhin Branche Sud et canal du Rhône au Rhin Branche Nord, une fois sa remise en navigation assurée.

Sur les autres canaux et voies d'eau régionales non prioritaires, la Région contribue à l'amélioration des conditions d'accueil des plaisanciers et usagers, au développement de l'infrastructure fluviale et à l'enrichissement de l'offre de service touristique par le bais de son dispositif « Attractivité touristique du territoire ».

L'OFFRE EN ITINERANCE FLUVIALE

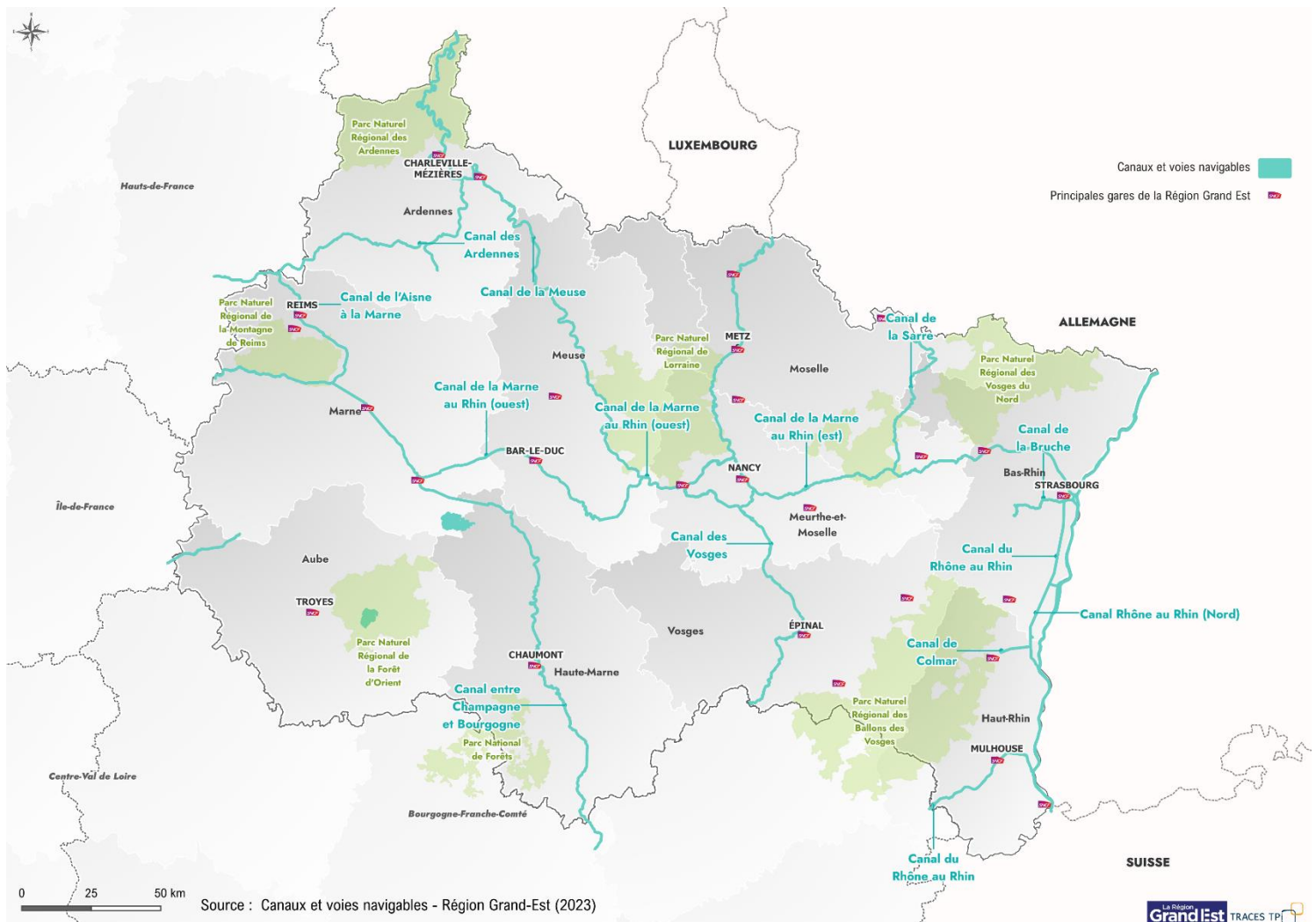
Avec 1375 km de rivières et de canaux navigables, le Grand Est est la 2e région fluviale de France.

- **2 fleuves** pouvant accueillir des paquebots (Rhin, Moselle)
- **12 canaux** Freycinet dont 5 contrats de canaux signés ou en cours
- **L'intégralité des canaux concernée par une véloroute ou voie verte**
- 51 ports > 20 places
- 140 équipements <20 places

Le tourisme fluvial sur la région Grand Est comprend :

- **La plaisance privée :**
 - Navigation pratiquée à des fins de loisir à bord d'un bateau dont on est propriétaire ou prêté par un tiers
- **La plaisance locative :**
 - Location auprès d'un loueur, de bateaux habitables sans permis avec couchages à bord, d'une capacité d'accueil de 2 à 12 passagers, pour un week-end, une « mini-semaine » ou une semaine
 - 11 loueurs de bateaux habitables sans permis, 14 bases pour une flotte de 218 bateaux
- **Les péniches-hôtels :**
 - Pouvant accueillir jusqu'à 50 passagers, généralement de gabarit Freycinet (38 m de longueur), avec couchage à bord.

- Offre de croisières en pension complète ou non (repas parfois pris à terre), d'une semaine en général, alliant navigation et visites de sites.
- Produit haut de gamme, clientèles majoritairement aisées et anglo-saxonnes, un programme d'excursions proposant la visite de sites renommés (patrimoine architectural, caves, gastronomie...) et la prise de repas dans des restaurants étoilés
 - 10 péniches-hôtels
- **Paquebot fluvial :**
 - Bateau accueillant 50 à 200 passagers, d'une longueur de 135 m max, avec couchage à bord, offrant des croisières d'une semaine en général, en pension complète, alliant navigation et visites à terre
 - 188 paquebots recensés en France. Le bassin Grand Est concentre près des **¾ de la flotte**
- **Les Bateaux-promenades :**
 - Bateau de capacité d'accueil variable (13 à plusieurs centaines de passagers), avec ou sans restauration à bord, mais dans tous les cas sans couchage à bord qui propose des promenades d'une heure à une journée, avec ou sans escale, pour découvrir un territoire
 - 21 bateaux-promenades



Source : Canaux et voies navigables - Région Grand-Est (2023)

Etat des lieux des voies navigables régionales

	Plaisance privée	Plaisance locative	Bateau promenade	Péniche hôtel	Paquebot fluvial
Canal de la Meuse	Yellow	Yellow	Orange	Grey	Grey
Canal des Ardennes	Yellow	Yellow	Grey	Grey	Grey
Canal des Vosges	Yellow	Yellow	Orange	Grey	Grey
Canal Champagne et Bourgogne	Yellow	Yellow	Yellow	Orange	Grey
Canal de l'Aisne à la Marne	Yellow	Grey	Yellow	Yellow	Grey
Canal Marne au Rhin ouest	Yellow	Grey	Yellow	Yellow	Grey
Canal Marne au Rhin Est	Red	Red	Orange	Red	Grey
Canal de la Sarre	Orange	Orange	Yellow	Orange	Grey
Canal Rhin-Rhône Nord	Yellow	Yellow	Grey	Yellow	Grey
Canal Rhin-Rhône sud	Orange	Grey	Grey	Grey	Grey
La Marne / Canal latéral à la Marne	Yellow	Grey	Yellow	Red	Grey
La Moselle	Orange	Grey	Yellow	Yellow	Yellow
Le Rhin	Grey	Grey	Grey	Grey	Red

Niveau d'activité



Absente à très faible Moyenne ou partielle Importante à très importante

FORCES ET FAIBLESSES DE L'ITINERANCE FLUVIALE

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un réseau de canaux concernant l'ensemble du Grand Est ▪ Un poids économique de 91M€ et 230 emplois* ▪ Des opérateurs touristiques privés actifs sur des tronçons très ciblés ▪ Des voies d'eau bordées de voies vertes ▪ Une hausse de la fréquentation des voies vertes ▪ 4 contrats de canaux mis en place ou en cours structurant une gouvernance par voie d'eau <p><i>* étude sur les retombées économiques du tourisme fluvial, VNF, 2020</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des enjeux environnementaux remettant en cause la pérennisation de la plaisance sur certains canaux ou tronçons de canaux ▪ Baisse générale de la fréquentation des voies d'eau ▪ Une mutualisation des équipements / services plaisance / cyclo loin d'être optimale le long des canaux ▪ Manque d'une instance de pilotage régionale pour piloter, orienter la stratégie fluviale (Région - VNF, territoires, professionnels)

SYNTHESE DES ENJEUX DE L'ITINERANCE FLUVIALE

Une stratégie « tourisme fluvial » qui ne peut plus être envisagée sans un volet fluvestre¹, élargi à la notion de canaux devant devenir de véritables lieux de vie.

Infrastructure	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réalisation d'investissements lourds préalables à la mise en tourisme (infrastructures) ▪ Une offre plus vertueuse sur les ports : gestion des déchets, traitement des eaux usées/stations de dépotage, alimentation électrique, label pavillon bleu ▪ Un verdissement de la flotte locative à accompagner ▪ Une ouverture du Canal Rhône au Rhin Nord à la navigation dans une démarche exemplaire / vitrine dans la gestion des enjeux environnementaux et fluvestres.
Accueil	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer le label « accueil vélo » dans les ports. ▪ Développer une stratégie de valorisation des maisons éclésières et valorisation de friches portuaires comme lieux de vie, d'animation des canaux.
Développer l'offre de services	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre à niveau et mutualiser l'offre en équipements / services dans une logique fluvestre (y compris camping-caristes) autour de hubs de l'itinérance. ▪ Accompagner le développement d'activités économiques sur l'eau (petits bateaux non habitables, bateau évènementiel, loisirs nautiques ...).
Promotion communication	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Séduire des opérateurs privés (péniche-hôtel, bateau-promenade, boat & bike ...) ▪ S'appuyer sur les opérateurs du territoire pour valoriser la destination dans une logique d'ambassadeurs.
Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des contrats canaux devant permettre une réflexion collective, une stratégie partagée et une mutualisation des moyens. ▪ Des EPCI intégrés dans la gouvernance. ▪ Des professionnels de la navigation impliqués dans les contrats de canaux, autour de clusters ...

¹ Le tourisme fluvestre est l'art de mettre en lien les activités liées à la voie d'eau et celles de ses berges. C'est le mariage du fluvial et du terrestre au service de l'attractivité d'une destination.

DIAGNOSTIC DE L'ITINERANCE TOURISTIQUE PEDESTRE

A ce jour, la Région n'intervient pas sur le secteur de l'itinérance pédestre qui reste le domaine de compétence

- Des Départements dans le cadre notamment du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)
- Du massif Vosgien, des EPCI / PETR / Parcs naturels régionaux dans le cadre de démarches de valorisation territoriales,
- Des fédérations d'usagers et des clubs autour du Club Vosgien et de la Fédération de Randonnée Pédestre.
- Les associations jacquaires

L'OFFRE EN RANDONNEE ITINERANTE

3 769 km de GR sur le territoire

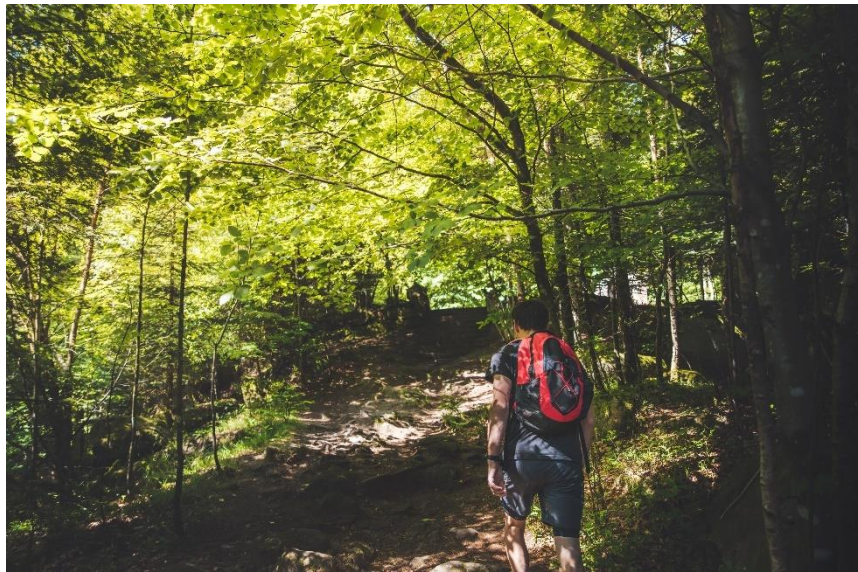
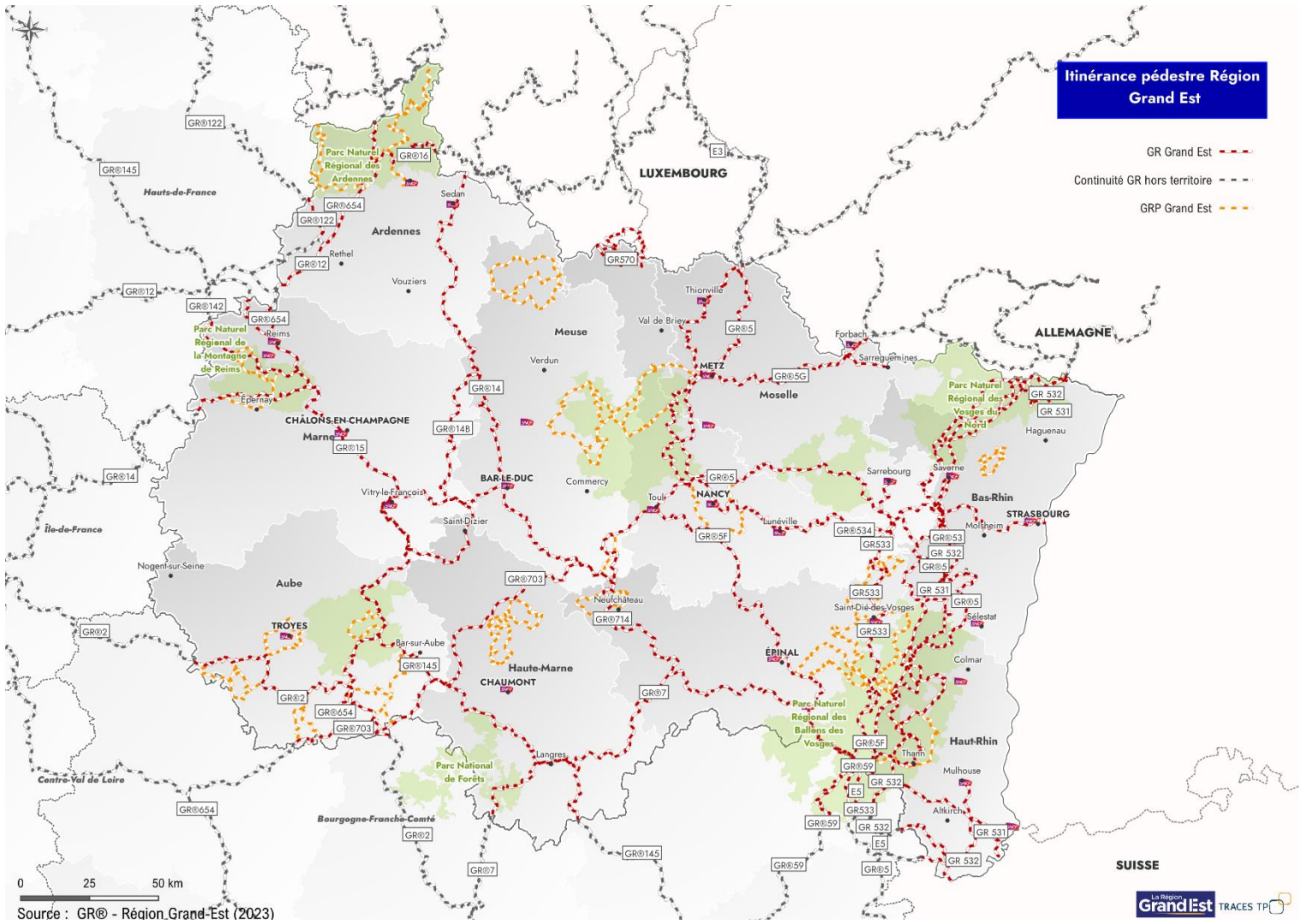
- La traversée du massif des Vosges **GR53 / GR5 sud**
- **GR5** nord
- **GR145** - Via Francigena
- **GR654** – Saint-Jacques de Compostelle
- **GR7**
- GR534 - Le Stanislas – Kléber (de Nancy à Strasbourg)
- Chemin des Châteaux forts d'Alsace

2 320 km de GR de Pays

- Dont les Grandes Echappées Vosgiennes

Plus de 1000 km de chemins de Compostelle

- Accès à la voie du Puy
- Accès à la voie de Vézelay



Etat des lieux par grands itinéraires linéaires pédestres de type GR

	HEBERGEMENT	TOPOGUIDE	COMMERCIALISATION	FACILITE D'ACCES A L'INFORMATI	REVETEMENT	DESERTE ET CONNEXION	OFFRE TOURISTIQUE
GR®53 - GRANDE TRAVERSEE DU MASSIF DES VOSGES - PARTIE NORD							
GR®5 - GRANDE TRAVERSEE DU MASSIF DES VOSGES - PARTIE SUD							
GR®5 PARTIE NORD							
GR®145 - VIA FRANCIGENA							
GR®654 - SAINT-JACQUES DE COMPOSTELLE *							
GR®534 - LE STANISLAS - KLEBER (DE NANCY A STRASBOURG)							
GR®7 DES VOSGES AUX PYRENEES							
GR®14 / 15							
GR®2 DE BON-SECOURS (BELGIQUE) A CHAPPES (ARDENNES)							
GR®703 CHEMIN HISTORIQUE DE JEANNE D'ARC							
GR®714 DE BAR-LE-DUC (MEUSE) A DOMBROT-LE-SEC (VOSGES)							

■ Éléments développés
 ■ Éléments existants mais à améliorer
 ■ Éléments peu développés
 ■ Éléments bloquants / inexistants

Pour une vision plus approfondie du diagnostic par itinéraire et par département, se reporter à l'annexe Itinérance pédestre.



DIAGNOSTIC DE LA RANDONNEE ITINERANTE

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une offre emblématique avec la traversée du massif des Vosges ▪ Le massif Ardennais pour une offre transfrontalière ▪ Une dynamique locale autour du GR7 ▪ Une forte dynamique associative du Club Vosgien et des comités de randonnée pédestre dans l'entretien des chemins et le balisage. ▪ Des PNR mobilisés autour de l'itinérance pédestre ▪ Un réseau d'acteurs structurés sur le massif des Vosges et Destination Ardenne ▪ Une offre de portage de bagages sur la traversée du massif des Vosges et les GRP associés ... ▪ Une commercialisation importante du massif des Vosges par des agences locales et internationales 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des itinéraires internationaux Saint-Jacques de Compostelle et Via Francigéna peu qualifiés (qualité des chemins, sécurité, hébergements, services ...) ▪ Des GR hors massifs peu fréquentés, peu qualifiés ▪ Une baisse du nombre de bénévoles pour l'entretien et le balisage des chemins ▪ Des départements (PDIPR / PDESI) qui ne se sont pas engagés dans l'itinérance pédestre ▪ Une offre de services (portage de bagages) qui ne trouve pas encore un équilibre économique ▪ Un manque d'hébergement à la nuitée le long des GR et des hébergements de montagne qui ne s'engagent pas dans une démarche qualité ▪ Un manque d'accès aux restaurants, commerces

SYNTHESE DES ENJEUX DE LA RANDONNEE ITINERANTE

Infrastructure	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Qualifier les itinéraires, atteindre ou se rapprocher de la norme LQT « Leading Quality Trails ». ▪ Développer des itinéraires en boucle type GRP, valorisant les destinations et les filières Grand Est.
Accueil	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Qualifier / diversifier l'offre d'hébergements à la nuitée, traiter la mise aux normes des refuges fermés ▪ Avoir une valorisation expérientielle des itinéraires
Développer l'offre de services	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutenir le développement de l'offre de transport de bagages et autres services
Promotion communication	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Valoriser une itinérance respectueuse de l'environnement, des territoires. ▪ L'accessibilité ferroviaire, les projets rando / train comme axe à développer pour toucher une clientèle urbaine de proximité, valoriser une destination écotourisme. ▪ Promouvoir les produits randonnée du Grand Est, augmenter la notoriété des itinéraires.
Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Animer et fédérer les acteurs autour de produits itinérants

LES ENJEUX COMMUNS A L'ITINERANCE PEDESTRE, FLUVIALE ET CYCLABLE

- **Valoriser les territoires, les filières Signature** du Grand Est (œnotourisme et gastronomie, tourisme de mémoire, tourisme patrimonial et culturel, bien-être et thermalisme, tourisme de nature)
- **Se différencier de l'offre nationale, internationale** par des produits qualitatifs (infrastructure, hébergements, services, promotion / communication, commercialisation ...)
- **Encourager l'intermodalité**, la multimodalité
- Concevoir des **produits éco-touristiques**
- **Développer des hubs** permettant de rationaliser, mutualiser les équipements d'accueil fluviaux / fluvestres
- **Accompagner le développement d'activités économiques** liées à l'itinérance
- **Qualifier l'image et la notoriété** des itinéraires Grand Est
- **Animer** les itinéraires
- Engager **une gouvernance régionale**

Pour répondre à ces enjeux, la Région souhaite travailler à deux niveaux afin de

- ✓ **Prioriser les principaux chantiers** en matière d'infrastructures, de mise en tourisme, de communication, de marketing et de gouvernance
- ✓ **Concevoir une offre renouvelée** permettant de **faire de la filière un véritable moteur de l'attractivité touristique du Grand Est**



© Pierre Defontaine - ARTGE

STRATÉGIE



LES POSTULATS QUI ONT GUIDE LA STRATEGIE

La Stratégie Régionale d'Itinérance Touristique est développée à un moment charnière dans l'évolution de la conception du tourisme, et doit s'adapter à de nouveaux défis : prise de conscience environnementale, changements climatiques et démographiques, transformations numérique, technologique, sociétale et comportementale.

L'itinérance cyclable, pédestre et fluviale, s'inscrit naturellement dans une logique de « slow tourisme » et de tourisme durable et prend pleinement sa part dans les ambitions du Schéma Régional de Développement du Tourisme et du Plan vélo de la Région Grand Est.

Le positionnement retenu repose sur les principes suivants :

- UNE ITINÉRAANCE MINIMISANT SON IMPACT ENVIRONNEMENTAL dans sa conception (infrastructure, équipements, services ...) comme dans la façon de consommer son séjour (accessibilité par les transports en commun, hébergements innovants, circuits courts, gestion des déchets ...).
- DES ITINÉRAIRES ANCRÉS DANS LEUR TERRITOIRE, animés par les acteurs locaux, véritables vitrines des destinations et filières d'excellence.
- DES OFFRES COMMERCIALISABLES, où l'expérience visiteur est au cœur des attentions.

LES 5 AXES DE LA STRATEGIE

Pour atteindre cette ambition générale, la Stratégie Régionale d'Itinérance touristique se décline en 5 axes.

- Préalablement aux axes opérationnels, un axe déterminant les itinéraires phares et de liaison pris en considération dans le cadre de la stratégie
- 4 axes opérationnels de mise en œuvre de la Stratégie

1. Dynamiser la filière à partir d'itinéraires phares à fort potentiel touristique

2. Renforcer la qualité des infrastructures et des équipements d'accueil

3. Développer l'offre de services sur les itinérances phares et d'intérêt régional

4. Promouvoir et commercialiser des produits itinérants durables

5. Structurer et animer la politique régionale d'itinérance

Cette stratégie se décline concrètement en 13 objectifs et 32 actions opérationnelles.

AXE 1 : DYNAMISER LA FILIERE A PARTIR D'ITINERAIRES PHARES

L'ambition de la stratégie régionale est de faire en sorte que, rapidement, le Grand Est apparaisse comme une Région de référence en matière de tourisme itinérant. La Région Grand Est dispose déjà d'itinéraires phares à accompagner, promouvoir et commercialiser et d'autres à fort potentiel à faire émerger. Mais le tourisme itinérant ne connaît pas de frontières et s'inscrit dans une logique de réseau, les clientèles passant d'un itinéraire à l'autre afin d'adapter leur parcours à leur pratique, leurs envies.

Ainsi, comme préalable à la stratégie, il paraît nécessaire de distinguer les itinéraires phares et les itinéraires d'intérêt régional à inscrire dans une logique de réseau, afin de

- Prioriser les principaux chantiers en matière d'infrastructures, de mise en tourisme, de communication, de marketing et de gouvernance
- Concevoir une offre renouvelée permettant de faire de la filière un véritable moteur de l'attractivité touristique régionale.

Objectif 1 : Identifier et affirmer les itinéraires phares existants ou potentiels comme vitrine de l'itinérance du Grand Est

Objectif 2 : Identifier et affirmer parallèlement les itinéraires et connexions permettant de développer un réseau régional d'itinérance continu et attractif

AXE 2 : RENFORCER LA QUALITE DES INFRASTRUCTURES ET DES EQUIPEMENTS

La qualité de l'infrastructure et la continuité d'un itinéraire sont des préalables à la commercialisation d'un séjour touristique itinérant. Cette réflexion intègre les gares comme portes d'entrée ou de sortie, les connexions vers les pôles d'attraction du territoire, une signalisation continue mais également une offre d'équipements / services présents à intervalle régulier. A ce titre, une approche fluvestre doit permettre de mutualiser l'offre entre plaisanciers, cyclistes, randonneurs mais aussi camping-caristes.

Par ailleurs, la qualité de l'infrastructure et de son offre de services réside également dans la prise en compte des enjeux environnementaux, au cours de sa mise en œuvre comme dans sa gestion ultérieure.

Objectif 3 : Assurer la continuité et la qualité des itinéraires et les connexions aux gares et sites de visites au regard du réseau régional

Objectif 4 : Développer et qualifier les équipements d'accueil le long des itinéraires

Objectif 5 : Faire de l'itinérance une filière exemplaire en matière de tourisme responsable et durable



AXE 3 : DEVELOPPER L'OFFRE DE SERVICES SUR LES ITINERANCES PHARES ET D'INTERET REGIONAL

Le territoire Grand Est ne pourra prétendre devenir une terre d'itinérance d'excellence sans améliorer son offre de services. Simplifier l'accessibilité sans voiture aux itinéraires est un premier enjeu essentiel à la stratégie. Le développement de services aux itinérants est une nécessité pour développer des produits touristiques, mais également un enjeu de développement de l'économie locale autour de prestataires engagés.

Objectif 6 : Permettre l'accès aux itinéraires par les transports en commun au départ de Pôles d'échange multimodaux pré-identifiés (portes d'entrée)

Objectif 7 : Développer les services aux itinérants

Objectif 8 : Développer l'offre d'hébergement à la nuitée pour commercialiser une offre continue et attractive

AXE 4 : PROMOUVOIR ET COMMERCIALISER DES PRODUITS ITINERANTS DURABLES

L'offre en itinérance de la Région Grand Est souffre d'un déficit de reconnaissance de la clientèle notamment française. Elle est aujourd'hui présentée par filière, par destination, par itinéraire, par acteurs de l'itinérance L'enjeu est de s'appuyer sur des offres locomotives véhiculant un réel imaginaire touristique, afin de promouvoir le Grand Est comme terre d'itinérance et permettre ainsi de valoriser la notion de réseaux, de complémentarités entre produits itinérants autour d'une valeur commune : leur qualité.

Objectif 9 : Faire émerger la notoriété de la Région Grand Est en matière d'itinérance

Objectif 10 : Proposer un catalogue d'offres valorisant les filières et destinations répondant à différents profils de clientèles

AXE 5 : STRUCTURER ET ANIMER LA POLITIQUE REGIONALE D'ITINERANCE

La mise en œuvre de la Stratégie Régionale d'Itinérance Touristique nécessite la mise en place d'une gouvernance régionale assurant son pilotage, fluidifiant les relations entre les principaux acteurs concernés. L'animation des itinéraires (de la mise en œuvre à l'animation/suivi) est du ressort des territoires concernés, et doit être un prérequis afin de structurer des produits touristiques.

L'ambition de la Stratégie Régionale d'Itinérance doit être partagée et diffusée par une animation régionale en s'appuyant également sur les contractualisations existantes des comités d'itinéraires, contrats de canal, contrat de Massif ...

Enfin, la mise en place d'un observatoire de l'itinérance permettra de renforcer les données par filière de l'itinérance Grand Est, afin d'orienter la stratégie des décideurs régionaux, locaux, des prestataires touristiques et suivre l'état d'avancement de la stratégie.

Objectif 11 : Assurer une gouvernance régionale

Objectif 12 : Organiser une gouvernance structurée autour des itinéraires

Objectif 13 : Mettre en place un observatoire des itinérances touristiques du Grand Est

LA STRATEGIE DECLINEE PAR MODE D'ITINERANCE

L'ITINERANCE A VELO

L'**itinérance à vélo** dans les années post covid est passée d'un tourisme de niche à une filière à part entière, avec un nombre de pratiquants itinérants en croissance constante.

Répondant aux aspirations des clientèles françaises et étrangères par sa capacité à proposer une expérience unique de découverte des territoires, il paraît naturel qu'une région frontalière comme le Grand Est tire parti de ce contexte en s'appuyant sur une offre structurée autour des EuroVelo et itinéraires inscrits au schéma national des Véloroutes.

Les enjeux spécifiques de la filière :

- L'itinérance cyclable induit une logique de réseau continu et attractif, raccordé aux territoires voisins et relié aux bassins de vie émetteurs de clientèles (l'itinérance cyclable commence souvent à sa porte).
- Finaliser prioritairement les itinéraires phares et inscrits au schéma national pour développer des séjours à vélo
- Favoriser l'intermodalité et les gares au cœur de la stratégie pour répondre aux attentes des clientèles touristiques et proposer des séjours décarbonés.
- Améliorer la qualité des services offerts sur les itinéraires et par les prestataires au cœur des attentes usagers
- Susciter une animation par itinéraire qui nécessite une impulsion régionale pour sa mise en œuvre

Objectifs déclinés pour l'itinérance cyclable:

Objectif 1 : Finaliser prioritairement la V52, dorsale régionale Est/Ouest stratégique pour le développement de produits touristiques cyclables

Objectif 2 : Finaliser les véloroutes inscrites au schéma national, et accompagner le développement de nouveaux itinéraires dans le cadre de produits touristiques animés par un portage local permanent

Objectif 3 : Aménager les gares, comme portes d'entrée du réseau des itinéraires cyclables du Grand Est

Objectif 4 : Assurer la qualité de l'offre de services des véloroutes dans le cadre d'une stratégie fluvestre le long des canaux et sa diffusion auprès des usagers

Objectif 5 : Accompagner les maîtres d'ouvrage dans la mise en œuvre de démarches durables exemplaires

Objectif 6 : Développer des hubs de l'itinérance sur les gares et simplifier l'emport des vélos dans les TER.

Objectif 7 : Accompagner le développement de services aux itinérants en soutenant la mise en œuvre de location de vélos « One Way », du portage de bagages ...

Objectif 8 : Développer des hébergements innovants afin d'assurer une continuité de l'offre en hébergement à la nuitée.

Objectif 9 : Promouvoir des itinéraires Train + vélo au départ des principaux pôles émetteurs de clientèles

Objectif 10 : Mettre en récit des produits autour des véloroutes du Grand Est

Objectif 12 : Accompagner les territoires dans la mise en œuvre de comités d'itinéraires sur les itinéraires phares

L'ITINERANCE FLUVIALE

L'itinérance fluviale ne connaît pas le même engouement que l'itinérance cyclable notamment auprès des clientèles françaises. Sur la Région Grand Est, l'animation et la fréquentation des canaux tiennent à leur dynamique fluvestre. La continuité du réseau navigable est essentielle à la plaisance, notamment privée ; pour autant, les dynamiques touristiques sont sectorielles et associées à la présence de prestataires privés (loueurs de bateaux habitables, séjour en péniches-hôtels).

Les enjeux spécifiques de la filière :

- Une filière qui doit se réinventer au regard de la crise climatique et des enjeux environnementaux
- Une filière à repenser au vu des charges de structures en intégrant systématiquement une approche fluvestre dans sa stratégie de développement.
- Des opérateurs privés au cœur de la mise en tourisme des canaux.

Objectifs déclinés pour l'itinérance fluviale

Objectif 1 : Proposer un produit phare de la plaisance autour du Canal Rhône au Rhin branche Nord

Objectif 2 : Garantir une continuité fluviale dans le cadre de la politique contrat de canal de la Région

Objectif 4 : Développer des hubs de l'itinérance fluvestre sur les ports de la région Grand Est

Objectif 5 : Aider la filière à se réinventer au regard de la crise climatique et des enjeux environnementaux

Objectif 7 : Accompagner l'accueil d'opérateurs privés sur les canaux de la Région Grand Est (péniches-hôtels, loueurs de bateau habitables)

Objectif 10 : Développer / Valoriser des produits boat & bike

L'ITINERANCE PEDESTRE

L'itinérance pédestre s'appuie en France principalement sur les grands itinéraires qui sont aujourd'hui des destinations à part entière. Les attendus des clientèles portent essentiellement sur les massifs montagneux.

La grande itinérance sur plus d'une semaine est le domaine réservé des itinéraires à très forte notoriété, à laquelle seule la traversée du Massif des Vosges peut prétendre. Pour répondre aux nouvelles tendances, les territoires sont amenés à proposer des offres de randonnée itinérantes plus courtes (3 à 7 jours), plus thématiques, ciblant aussi une clientèle de proximité.

Les enjeux spécifiques de la filière :

- Des produits touristiques fortement dépendants de l'offre en hébergements et des services offerts.
- Une offre à reconfigurer pour s'adapter aux aspirations actuelles des clientèles (plus courte, plus thématique)

Objectifs déclinés pour l'itinérance pédestre :

Objectif 1 : Consolider le massif des Vosges comme destination phare de la randonnée

Objectif 2 : Participer à la structuration de la Via Francigena et assurer le développement de produits touristiques thématiques court séjour hors massif Vosgien

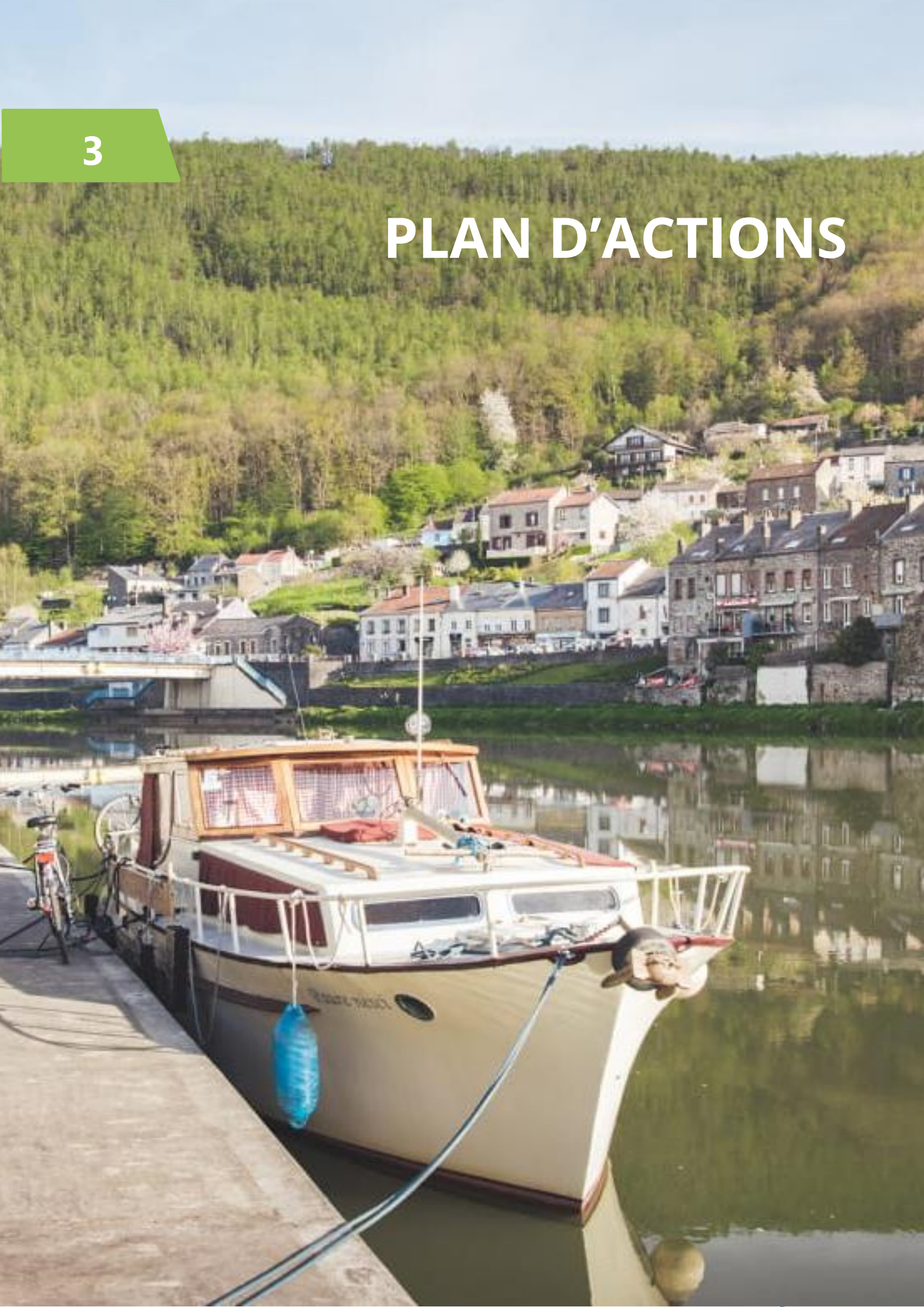
Objectif 3 : Garantir un accès en transport en commun aux itinérances pédestres

Objectif 7 : Pour chaque produit inciter au développement de l'offre en transports de bagages

Objectif 8 : Définir les conditions de rénovation des gîtes et refuges d'étape sur les itinéraires pédestres phares

Objectif 9 : Marketer une offre train/bus + randonnée attractive y compris sur le plan de la tarification

PLAN D' ACTIONS



LA FEUILLE DE ROUTE OPERATIONNELLE

5 axes stratégiques / 13 objectifs / 32 actions

AXE	OBJECTIFS	ACTIONS
Axe 1 - Dynamiser la filière à partir d'itinéraires phares	Objectif 1 : Identifier et affirmer les itinéraires phares existants ou potentiels comme vitrine de l'itinérance du Grand Est	<ul style="list-style-type: none"> Identifier et hiérarchiser → Les itinéraires phares existants à accompagner pour qualifier le produit et le promouvoir → Les itinéraires à accompagner prioritairement afin de développer de nouveaux produits → Itinéraires permettant d'accroître le potentiel d'itinérance régional → Itinéraires à accompagner dans une logique de réseau
	Objectif 2 : Identifier et affirmer parallèlement les itinéraires et connexions permettant de développer un réseau régional d'itinérance continu et attractif	
Axe 2 Renforcer la qualité des infras et des équipements d'accueil	Objectif 3 : Assurer la continuité et la qualité des itinéraires et les connexions aux gares et sites de visites au regard du réseau régional	<ol style="list-style-type: none"> 1. Finaliser prioritairement l'infrastructure des itinéraires cyclables phares du Schéma Régional d'Itinérance 2. Remettre en navigation le Canal du Rhône-au-Rhin Branche Nord pour rétablir la liaison fluviale entre Strasbourg et Colmar 3. Accompagner la réalisation des itinéraires et liaisons cyclables permettant d'accroître le potentiel d'itinérance régional 4. Accompagner la réalisation de boucles cyclables d'intérêt régional 5. Améliorer le jalonnement et la signalétique le long des itinéraires phares
	Objectif 4 : Développer et qualifier les équipements d'accueil le long des itinéraires	<ol style="list-style-type: none"> 6. Recenser et diagnostiquer les points de service (eau, sanitaires, ravitaillement, location, réparation) par itinéraire 7. Favoriser l'implantation d'aires d'accueil 8. Accompagner la requalification des maisons éclusières
	Objectif 5 : Faire de l'itinérance une filière exemplaire en matière de tourisme responsable et durable	<ol style="list-style-type: none"> 9. Accompagner les territoires volontaires dans une démarche exemplaire / expérimentale en matière environnementale 10. Anticiper les conséquences du changement climatique en affirmant les canaux et ports comme lieux de vie

Axe 3 Développer l'offre de services sur les itinérances phares et d'intérêt régional	Objectif 6 : Permettre l'accès aux itinéraires par les transports en commun au départ de Pôles d'échange multimodaux pré-identifiés (portes d'entrée)	<ul style="list-style-type: none"> 11. Identifier les gares stratégiques pour l'itinérance en Grand Est 12. Expérimenter de nouvelles solutions de mobilité touristique 13. Développer la dimension touristique de l'outil FLUO GE 14. Favoriser l'emport des vélos dans les trains pour les touristes itinérants cyclables
	Objectif 7 : Développer les services aux itinérants	<ul style="list-style-type: none"> 15. Consolider l'offre de services touristiques le long des itinéraires 16. Développer des outils numériques/services innovants à l'échelle d'un itinéraire
	Objectif 8 : Développer l'offre d'hébergement à la nuitée pour commercialiser une offre continue et attractive	<ul style="list-style-type: none"> 17. Développer l'hébergement à la nuitée le long des itinéraires phares et d'intérêt régional 18. Inciter et former les hébergeurs à l'accueil d'un public itinérant 19. Définir les conditions de rénovation des gîtes et refuges d'étape sur les itinéraires pédestres phares
Axe 4 Promouvoir et commercialiser des produits itinérants durables	Objectif 9 : Faire émerger la notoriété de la Région Grand Est en matière d'itinérance	<ul style="list-style-type: none"> 20. Mettre en récit les itinéraires afin d'augmenter leur notoriété en France / à l'étranger 21. Améliorer la diffusion de l'information concernant l'offre de service le long des itinéraires phares et d'intérêt régional
	Objectif 10 : Proposer un catalogue d'offres valorisant les filières et destinations répondant à différents profils de clientèles	<ul style="list-style-type: none"> 22. Développer une communication/promotion régionale de l'itinérance touristique et assurer une cohérence avec celle des partenaires 23. Adapter l'offre de mobilité pour l'organisation d'événementiels itinérants par les territoires 24. Elaborer et valoriser un catalogue d'offres/suggestions d'itinérances multi-clientèle en Grand Est 25. Promouvoir les offres de boucles cyclables régionales, transrégionales et transfrontalières connectables à partir des itinéraires phares et d'intérêt régional 26. Attirer des opérateurs touristiques en Grand Est pour mieux distribuer l'offre
Axe 5 Structurer et animer la politique régionale d'itinérance	Objectif 11 : Assurer une gouvernance régionale	<ul style="list-style-type: none"> 27. Mettre en place une instance de pilotage de la politique régionale d'itinérance 28. Assurer l'animation et le suivi du SRI
	Objectif 12 : Avoir une gouvernance structurée autour des itinéraires	<ul style="list-style-type: none"> 29. Encourager la structuration des acteurs le long des itinéraires stratégiques
	Objectif 13 : Mettre en place un observatoire des itinérances touristiques du Grand Est	<ul style="list-style-type: none"> 30. Mesurer la fréquentation et les retombées économiques des itinéraires 31. Créer un outil de pilotage numérique cartographique multimodal 32. Développer des indicateurs de la filière itinérance



AXE 1 - DYNAMISER LA FILIERE A PARTIR D'ITINERAIRES PHARES

OBJECTIFS

Objectif 1 : Identifier et affirmer les itinéraires phares existants ou potentiels comme vitrine de l'itinérance du Grand Est

Objectif 2 : Identifier et affirmer parallèlement les itinéraires et connexions permettant de développer un réseau régional d'itinérance continu et attractif

ACTIONS À ENGAGER

Distinguer les itinéraires phares et les itinéraires d'intérêt régional à inscrire dans une logique de réseau

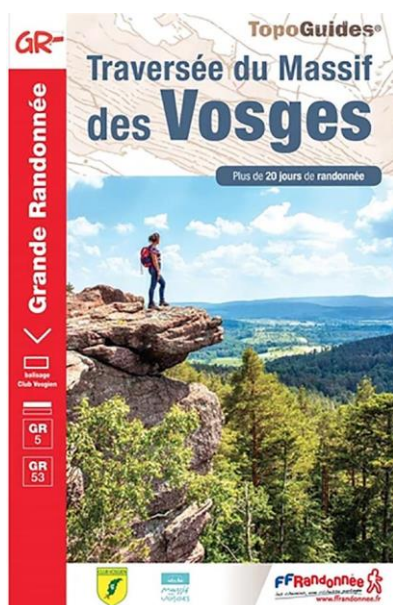
- Les **itinéraires phares existants** à accompagner pour qualifier le produit et le promouvoir
- Les **itinéraires phares à accompagner** afin de développer de nouveaux produits
- Les itinéraires à accompagner dans une **logique de réseau permettant d'accroître le potentiel d'itinérance touristique régional**

Les itinéraires phares existants à accompagner pour qualifier le produit et le promouvoir

Itinérance cyclable	Itinérance fluviale	Itinérance pédestre
<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'EuroVelo 19 - La Meuse à vélo ▪ L'EuroVelo 15 - Véloroute Rhin ▪ L'EuroVelo 5 - Via Roméa et Véloroute du vignoble d'Alsace ▪ L'EuroVelo 6 - Véloroute des Fleuves ▪ La V50 – La Voie Bleue ▪ La V52 Est de Nancy à Strasbourg 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Canal Marne au Rhin Est (de Nancy à Strasbourg) ▪ Canal de la Sarre (approche fluvestre) ▪ La Meuse amont (produit transfrontalier - approche fluvestre) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La traversée du Massif des Vosges (GR5/GR53) fractionnée en 3 séjours ▪ Grandes Echappées Vosgiennes (tour de la Déodatie en 5 jours)



La Via Romea – EuroVelo 5 – véloroute du vignoble



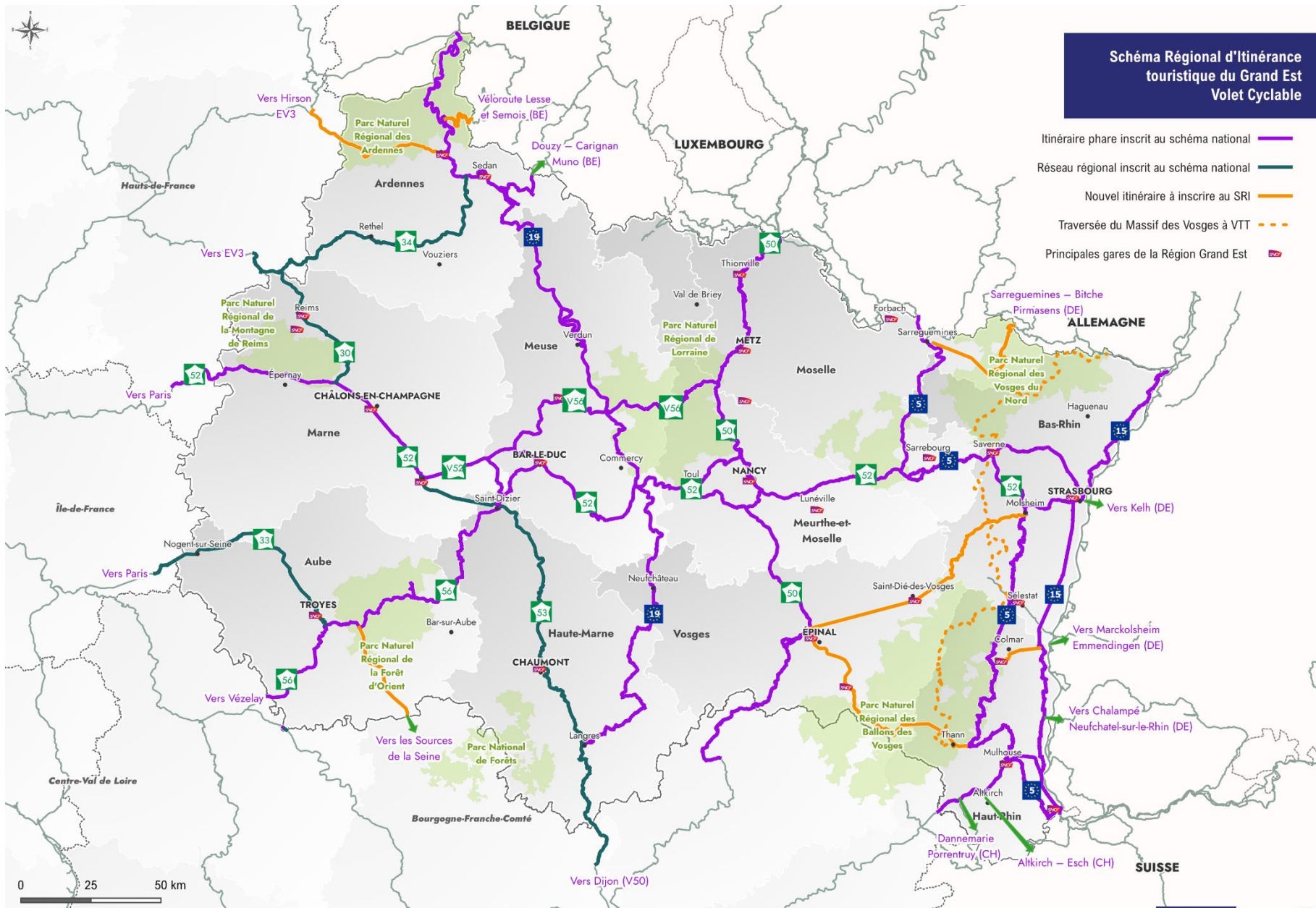
©ART GE - Pierre Defontaine

Les itinéraires phares à accompagner prioritairement afin de développer de nouveaux produits

Itinérance cyclable	Itinérance fluviale	Itinérance pédestre
<ul style="list-style-type: none"> ▪ V52 (ouest) ▪ V56 et boucles des grands lacs ▪ Traversée du Massif des Vosges à VTT (TMV) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Canal du Rhône au Rhin Branche Nord 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Itinérance transfrontalière Ardenne ▪ Itinérances écotouristiques 3/5 jours en boucle au sein des Parcs Naturels Régionaux ▪ Itinérance thématique 3/5 jours autour des thématiques signatures des destinations (champagne, tourisme de mémoire, bien-être et thermalisme...) ▪ Route des vins à pied (Alsace) ▪ Tour des Ballons des Vosges en 3/5 jours

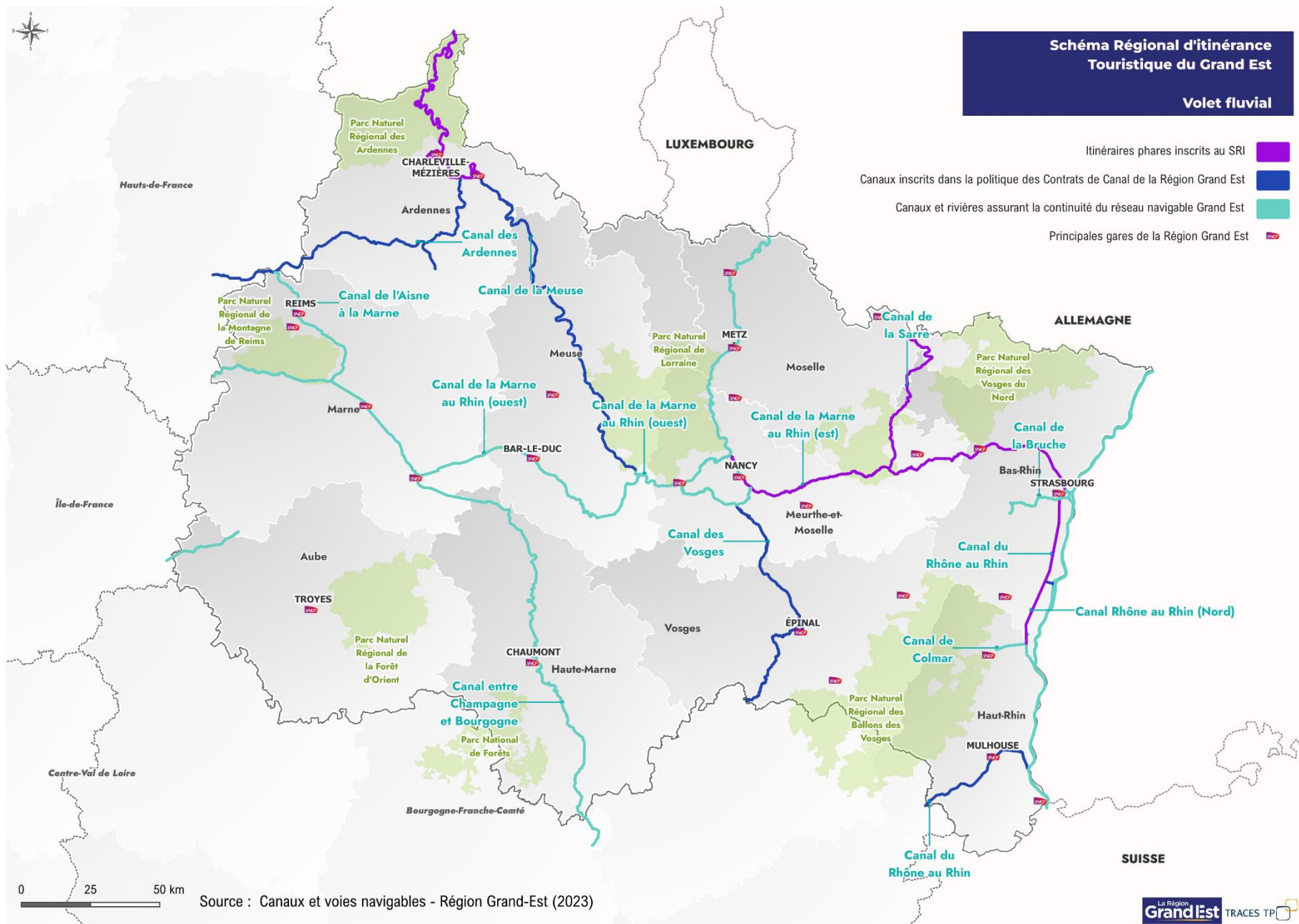
Les itinéraires d'intérêt régional à accompagner dans une logique de réseau

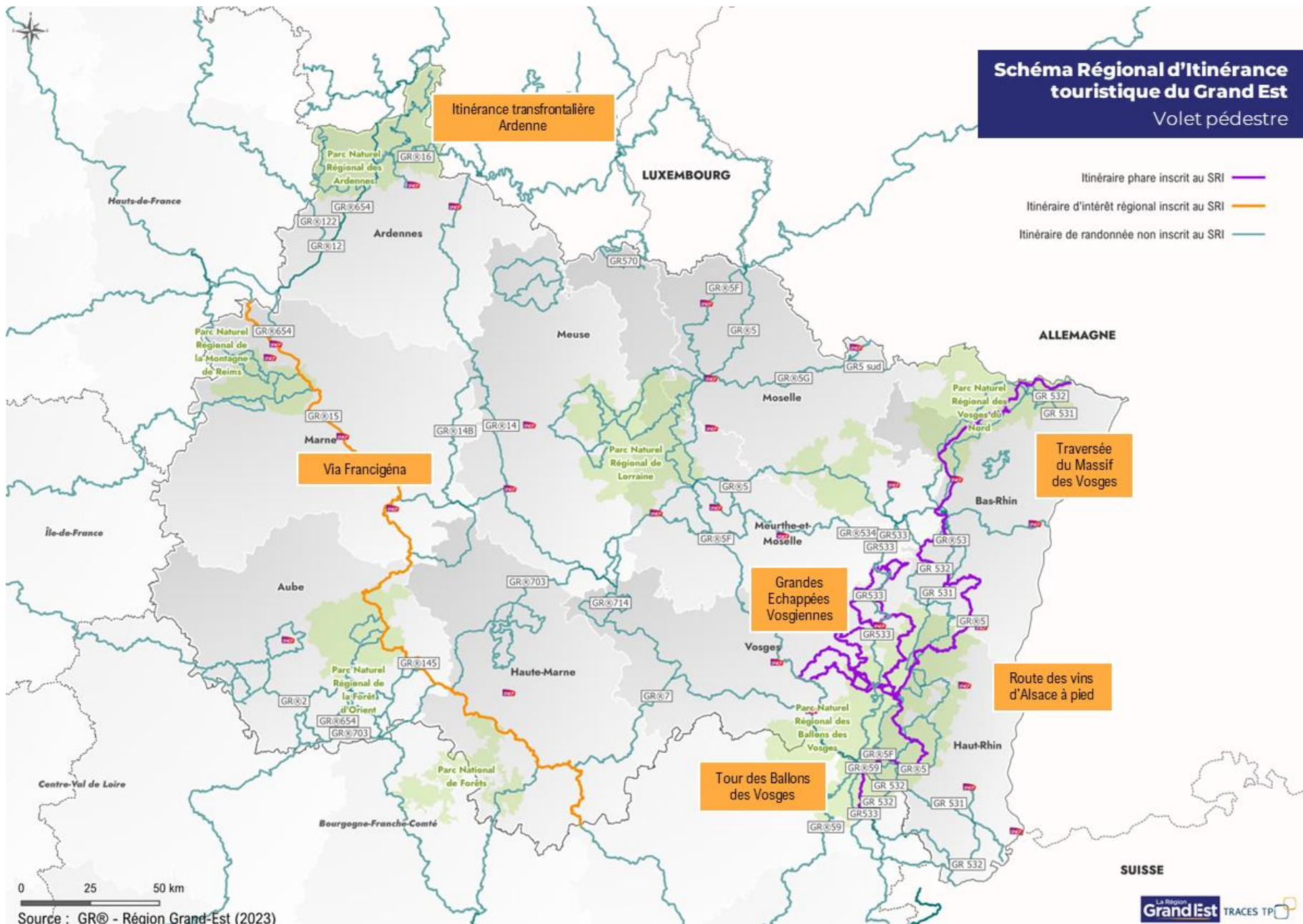
Itinérance cyclable	Itinérance fluviale	Itinérance pédestre
<p>Itinéraires inscrits au Schéma National des Véloroutes à accompagner dans une logique de réseau</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ V30 (canal Aisne à Marne) ▪ V33 (Seine à vélo - Troyes) ▪ V34 VV Sud Ardenne ▪ V53 Champagne/Bourgogne <p>Itinéraires non inscrits au Schéma National des Véloroutes permettant d'accroître le potentiel d'itinérance régional</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Continuité V33 (Troyes-sources Seine) ▪ Connexions Est-Ouest massif Vosgiens (version Sud ou Nord) ▪ Liaison EV3 / EV19 Charleville / Hirson ▪ Connexions transfrontalières ▪ Boucle Ardenne cyclo ▪ Colmar EV5 - EV15 ▪ Liaison Sarreguemines Bitche Allemagne 	<p>Canaux inscrits dans la politique des Contrats de Canal</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Canal des Ardennes, ▪ Canal de la Meuse, ▪ Canal des Vosges, ▪ Canal du Rhône au Rhin Branche Sud 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Via Francigena GR 145



Source : Itinéraires européens - Région Grand-Est (2023) / Itinéraires nationaux - Région Grand-Est (2023) / Itinéraires régionaux - Région Grand-Est (2023)









AXE 2 : RENFORCER LA QUALITE DES INFRASTRUCTURES ET DES EQUIPEMENTS D'ACCUEIL

OBJECTIFS

Objectif 3 : Assurer la continuité et la qualité des itinéraires et les connexions aux gares et sites de visites au regard du réseau régional

1. Finaliser prioritairement l'infrastructure des itinéraires cyclables phares du Schéma régional d'Itinérance
2. Remettre en navigation le Canal du Rhône-au-Rhin Branche Nord pour rétablir la liaison fluviale entre Strasbourg et Colmar
3. Accompagner la réalisation des itinéraires et liaisons cyclables permettant d'accroître le potentiel d'itinérance régional
4. Accompagner la réalisation de boucles cyclables d'intérêt régional
5. Améliorer le jalonnement et la signalétique le long des itinéraires phares

Objectif 4 : Développer et qualifier les équipements d'accueil le long des itinéraires

6. Recenser et diagnostiquer les points de service (eau, sanitaires, ravitaillement, location, réparation) par itinéraire
7. Favoriser l'implantation d'aires d'accueil
8. Accompagner la requalification des maisons éclésières

Objectif 5 : Faire de l'itinérance une filière exemplaire en matière de tourisme responsable et durable

9. Accompagner les territoires volontaires dans une démarche exemplaire / expérimentale en matière environnementale
10. Anticiper les conséquences du changement climatique en affirmant les canaux et ports comme lieux de vie

Axe 2 : Renforcer la qualité des infrastructures et des équipements d'accueil

Objectif 3 : Assurer la continuité et la qualité des itinéraires et les connexions aux gares et sites de visites au regard du réseau régional

Action 1 : Finaliser prioritairement l'infrastructure des itinéraires cyclables phares du Schéma régional d'Itinérance

Description/contexte de l'action

Constats issus du diagnostic :

- Certains itinéraires phares ne sont pas encore aménagés en totalité, ce qui constitue un frein à l'itinérance et à la mise en tourisme de l'itinéraire.
- Par ailleurs, parmi les itinéraires déjà ouverts, des sections restent à qualifier pour améliorer la sécurité, le confort des itinérants et augmenter la satisfaction des clientèles.
- Dans un contexte de changement climatique (fortes chaleurs l'été, inondations, etc.), certains itinéraires pourraient se trouver non praticables à certaines périodes données.

Objectifs :

- Améliorer la qualité, la sécurité, le confort des itinéraires phares déjà ouverts afin de les rendre praticables par toutes les clientèles et en tout temps.
- Permettre le développement de nouveaux itinéraires phares sécurisés adaptés au changement climatique.
- Avoir un suivi détaillé de l'état des aménagements cyclables, des points à améliorer, des sections à finaliser en Grand Est, et au niveau interrégional et européen

Priorités retenues équipe projet

- Finaliser l'infrastructure de la V52 et V56 et la sécurisation de certains tronçons de l'EV19 - La Meuse à vélo

Contenu de l'action

- Réaliser des diagnostics des itinéraires phares à l'initiative des comités d'itinéraire ou de la Région
- Partager ces diagnostics avec les territoires pour améliorer les aménagements
- Inciter à la réalisation des infrastructures manquantes en renforçant le soutien financier aux projets
- Inciter à la réalisation d'infrastructures de qualité et prenant en compte les enjeux environnementaux et de développement durable (référentiels Cerema – Vélo & Territoires)
- Inciter à la remontée des données dans la base de données nationale de suivi des aménagements cyclables
- Assurer un suivi cartographique des itinéraires, de l'avancement, des points de blocage au niveau régional, mais également dans une logique interrégionale, transfrontalière

Action 2 : Remettre en navigation le Canal du Rhône-au-Rhin Branche Nord pour rétablir la liaison fluviale entre Strasbourg et Colmar

Description/contexte de l'action

Constats issus du diagnostic :

- La section entre Artzenheim et Friesenheim (24.5 km) du canal du Rhône au Rhin Branche Nord est le barreau fluvial manquant pour une liaison fluviale entre Strasbourg et Colmar (le passage par le Rhin nécessite un permis spécial)

Objectifs :

1. Environnement : développement de la trame verte et bleue, augmentation de la recharge de nappe, hydroélectricité,
2. Mise en navigation du barreau fluvial manquant pour les bateaux de tourisme : bateaux de location, péniches hôtel, plaisanciers privés,
3. Mise en tourisme fluvestre : aménagements fluviaux et fluvestres pour des publics variés (locaux, cyclistes, plaisanciers...)

Priorités retenues équipe projet

1. Remise en navigation du barreau Artzenheim à Friesenheim
2. Développement en parallèle des aménagements, légèrement décalés dans le temps

Contenu de l'action

- Etudes et travaux de remise en navigation, principalement :
 1. Ecluses : 8 écluses à remettre en service, 3 écluses à régénérer, 1 écluse à construire, les 12 écluses à automatiser (moteurs, caméras, interphones, télécommande, éclairage),
 2. Imperméabilisation de 24.5 km de canal
- Etudes et travaux des aménagements

A relier avec d'autres actions

- Fiche 7 : Favoriser l'implantation d'aires d'accueil
- Fiche 9 : Accompagner les territoires volontaires dans une démarche exemplaire / expérimentale en matière environnementale
- Fiche 10 : Anticiper les conséquences du changement climatique en affirmant les canaux et ports comme lieux de vie

Action 3 : Accompagner la réalisation des itinéraires et liaisons cyclables permettant d'accroître le potentiel d'itinérance régionale

Description/contexte de l'action

Constats issus du diagnostic :

- Certains itinéraires inscrits au Schéma national des Véloroutes ne sont pas encore aménagés en totalité, ce qui constitue un frein à l'itinérance en Région Grand Est.
- Par ailleurs, certaines liaisons cyclables (existantes ou à créer) non identifiées au schéma national permettraient d'améliorer les connexions transfrontalières, interrégionales et de proposer de nouveaux produits touristiques.
- Les conséquences du changement climatique (canicules, inondations) peuvent impacter la fréquentation des itinéraires cyclables et doivent par conséquent être prises en compte dans les nouveaux aménagements.

Objectifs :

- Finaliser les aménagements cyclables prévus au schéma national des véloroutes
- Développer de nouvelles connexions interrégionales et transfrontalières
- Développer de nouvelles liaisons cyclables permettant de proposer de nouveaux produits touristiques
- Adapter les aménagements au changement climatique
- Avoir un suivi détaillé de l'état des aménagements cyclables, des points à améliorer, des sections à finaliser en Grand Est, et au niveau interrégional et européen

Priorités retenues équipe projet

- Finaliser prioritairement les aménagements cyclables inscrits au SNV, suivre les projets visant à créer de nouvelles liaisons cyclables identifiées au SRI

Contenu de l'action

- Inciter à la réalisation des infrastructures manquantes en renforçant le soutien financier aux projets
- Inciter à la réalisation d'infrastructures de qualité (promotion référentiels Cerema et Vélo & Marche) et prenant en compte les enjeux environnementaux et de développement durable (promotion tourisme durable)
- Susciter la réalisation des nouvelles liaisons identifiées dans le cadre de la SRI (ex traversée Massif des Vosges) en organisant des rencontres avec les territoires concernés, les associations d'usagers
- Inciter à la remontée des données dans la base de données nationale de suivi des aménagements cyclables
- Assurer un suivi cartographique des projets, de l'avancement, des points de blocage

Action 4 : Accompagner la réalisation de boucles cyclables d'intérêt régional

Description/contexte de l'action

Constats issus du diagnostic :

Bien que son réseau cyclable ne soit pas encore finalisé, la Région Grand Est dispose d'itinéraires cyclables de qualité, reliés par des liaisons cyclables, qui rendent possible la réalisation de boucles régionales, interrégionales ou transfrontalières.

Aujourd'hui, seule une petite partie des boucles réalisables font l'objet d'une promotion touristique (ex : Boucle des 3 pays, Boucle de la Moselle, Boucle Ardenne Cyclo, Grand tour d'Alsace). Ces boucles répondent pourtant à une demande des clientèles et constitueraient une offre complémentaire à forte plus-value pour la Région Grand Est.

Objectifs :

- Identifier et proposer en lien avec les territoires des itinéraires en boucle, de dimension régionale, interrégionale, ou transfrontalière, thématiques et liés aux grands sites du territoire, en s'appuyant majoritairement sur les infrastructures cyclables déjà existantes.
- Allonger la durée de séjour des touristes à vélo dans le Grand Est
- Proposer des produits d'itinérance réalisables facilement à partir de chez soi.
- Proposer une offre de boucles d'intérêt régional estampillée Grand Est

Contenu de l'action

- Etat des lieux des boucles déjà existantes
- Réunion avec les territoires du Grand Est pour étudier la faisabilité de cette action pour bien définir la complémentarité, l'articulation avec les démarches locales
- Définir un cahier des charges pour qualifier les boucles d'intérêt régional, transrégionales et transfrontalières (longueur, niveau réalisation infrastructures, offre de services, durée du séjour, etc.)
- Identification de nouvelles boucles en lien avec les territoires

Action 5 : Améliorer le jalonnement et la signalétique le long des itinéraires phares

Description/contexte de l'action

Constats issus du diagnostic :

La signalétique directionnelle et touristique d'un itinéraire répond à trois besoins majeurs : le repérage, le lien avec les services/points d'intérêt du territoire traversé et la communication envers les habitants et les touristes. En Grand Est, la situation de la signalétique est hétérogène entre itinéraires et parfois même à l'échelle d'un itinéraire.

Par ailleurs, les gares sont des portes d'entrée essentielles du réseau d'itinéraires touristiques de la Région Grand Est. Or, la signalétique entre les grands itinéraires et les gares ne sont pas systématiquement assurées.

Objectifs :

- Augmenter l'expérience client en sécurisant le déroulé du parcours du touriste à vélo ou en randonnée
- Augmenter les retombées économiques pour les territoires traversés
- Informer/donner envie aux habitants/touristes en séjour de découvrir l'itinéraire.
- Augmenter la fréquentation des itinéraires cyclables et pédestres
- Intégrer systématiquement les gares dans les schémas de jalonnement des itinéraires pédestres et cyclables.
- Assurer une cohérence entre les schémas de mobilités des territoires (communes, EPCI) avec les grands itinéraires cyclables et pédestres.

Contenu de l'action

- Avoir une vision globale de l'état de la signalétique / jalonnement existant par itinéraire : type de signalétique déployé, lacunes ...
- Travailler la thématique au sein des comités d'itinéraire et contrats de canaux avec les collectivités concernées du territoire
- Renforcer le soutien financier à l'amélioration de la signalétique directionnelle et touristique le long des itinéraires, au jalonnement vers et depuis les gares/sites touristiques, au jalonnement de boucles cyclables locales.
- Continuer la mise en œuvre de Relais Information Service aux abords des gares en complémentarité avec les RIS le long de l'itinéraire.

Action 6 : Recenser et diagnostiquer les points de service (eau, sanitaires, ravitaillement, location, réparation) par itinéraire

Description/contexte de l'action

Constats issus du diagnostic :

Selon l'étude des fréquentations des itinéraires cyclables du Grand Est, si les itinéraires sont appréciés pour leur intérêt et la qualité des aménagements, des axes de progrès importants sont attendus sur l'offre de services. Le développement de services est une nécessité pour développer des produits touristiques, mais également un enjeu de développement de l'économie locale autour de prestataires engagés. Ce constat est également vérifié pour les grandes itinérances pédestres et la plaisance avec l'aménagement des ports et haltes nautiques.

Objectifs :

- Recenser l'offre de services par grands itinéraires et en évaluer la qualité afin de planifier des aménagements futurs cohérents
- Rechercher systématiquement une mutualisation des équipements avec les ports et haltes nautiques
- Mieux communiquer sur l'offre de services existante auprès des usagers

Contenu de l'action

- Définition d'une sémantique commune au niveau du Grand Est conforme à la classification des équipements vélo éditée par Vélo et Marche, inspiré des labels européens pour la randonnée pédestre et VNF pour le fluvial
- Recensement de l'offre de service via les Systèmes d'Information Touristiques (SIT), France Vélo Tourisme en s'appuyant sur le réseau des producteurs de données
- Accompagner, encourager les offices de tourisme, les territoires à saisir les équipements/ services de leur territoire dans les SIT.
- Soutien à la réalisation d'études à l'échelle de chaque itinéraire phare pour affiner le recensement, mettre à jour les bases de données et proposer des axes de développement (dans le cadre des comités d'itinéraires ou contrats de canal)
- Sur les secteurs en manque d'équipements, communication active auprès des maîtres d'ouvrage sur les aménagements à réaliser et les possibilités d'accompagnement financier de la Région
- Intégrer ces données dans le futur outil d'observation et de suivi (fiche 31)
- Assurer la diffusion et la communication de cette information

A relier avec d'autres actions de la SRI

- Fiche 7 : Favoriser l'implantation d'aires d'accueil et développer les hubs de services au niveau des ports et gares afin de mutualiser les équipements / services
- Fiche 15 : Consolider l'offre de services touristiques le long des itinéraires
- Fiche 31 : Créer un outil de pilotage numérique cartographique multimodal

Action 7 : Favoriser l'implantation d'aires d'accueil

Description/contexte de l'action

Constats issus du diagnostic :

- Selon l'étude des fréquentations des itinéraires cyclables du Grand Est, si les itinéraires sont appréciés pour leur intérêt et la qualité des aménagements, des axes de progrès importants sont attendus sur l'offre de services : tables de pique-nique, points d'eau, sanitaires, stationnements, bornes de réparation gonflage en libre-service, etc.
- Il est préférable de centraliser les équipements sur des aires d'arrêt principales tous les 20 à 30 km et des aires secondaires tous les 10 à 15 km, ceci afin de répondre aux attentes des usagers, tout en rationalisant la gestion des équipements.
- 45% des itinéraires cyclables du Grand Est (schéma national, Eurovélo) étant situés auprès de voies d'eau, les ports et les haltes nautiques constituent sans doute des pistes intéressantes pour développer ces aires d'accueil. Il serait également intéressant de s'appuyer sur des espaces pouvant être utiles aux populations locales, l'objectif étant de mutualiser et de rentabiliser des équipements et services sans se limiter à un usage saisonnier par des touristes à vélo.
- A certains endroits stratégiques (ex : gares, ports), à la croisée des pratiques, ces aires d'accueil pourraient devenir des pôles de services proposant des services complémentaires : conciergerie vélo, consigne bagages, location vélo, etc. (à relier fiche 11)
- Le stationnement des vélos pour les touristes et la sécurité de leurs bagages est un véritable frein à la visite de sites par crainte de vol. En ville, souvent les parcs vélos fermés aménagés pour les habitants sont liés à des systèmes d'abonnement (transport, SNCF ...) inaccessibles ou difficilement accessibles aux cyclistes itinérants de passage. Certains établissements ou sites touristiques ne sont pas équipés de stationnements sécurisés, de consignes suffisantes pour placer des sacs...
- Au niveau portuaire, la remise en navigation du canal Rhône au Rhin Nord va amener les communes à repenser les équipements portuaires, aujourd'hui sous-dimensionnés au regard des enjeux touristiques du projet

Objectifs :

- Répondre aux besoins essentiels des touristes itinérants
- Augmenter la satisfaction des clientèles itinérantes sur les itinéraires du GE
- Apporter des solutions décarbonées permettant de proposer des produits sans voiture à partir des hubs régionaux
- Mutualiser l'offre de services entre plaisanciers et randonneurs, cyclistes et camping-caristes.
- Assurer une offre de services aux itinérants sur des gares stratégiques comme la location de vélos
- Garantir un stationnement adapté sur les sites touristiques
- Qualifier l'accueil sur Canal Rhône au Rhin Branche Nord

Priorités retenues par l'équipe projet :

- Favoriser l'implantation d'aires d'accueil le long des itinéraires
- Garantir un stationnement adapté sur les sites et villes touristiques

- Développer des hubs de services au niveau des ports et gares (offre de services ++ et logique d'intermodalité)
- Pour rappel, la fiche 13 traite de l'hébergement à la nuitée

Contenu de l'action

- Identifier les besoins par itinéraire (cf. Fiche 6)
- Encourager la mise en place d'aires d'accueil le long des itinéraires selon méthodologie Vélo et Marche en renforçant le soutien financier
- Encourager la remontée au niveau national des équipements dans la base de données nationale (cf. Fiche 21)
- Inciter à la signalisation de ces équipements
- Faire connaître ces équipements des usagers (fiche 21)
- Inciter les ports et les haltes nautiques à une labellisation "accueil vélo"
- Développer les stationnements sécurisés associés à des consignes sur les sites et espaces touristiques.
- Effectuer un travail de fond via les comités d'itinéraire pour la mise en place par les collectivités du Grand Est de ces équipements
- Réaliser un schéma d'accueil fluvestre sur le canal du Rhône au Rhin Branche Nord et sur les services à développer

A relier avec d'autres actions de la SRI

- Fiche 6 : Recenser et diagnostiquer les points de service (eau, sanitaires, ravitaillement, location, réparation) par itinéraire
- Fiche 11 : Identifier les gares stratégiques pour l'itinérance en Grand Est
- Fiche 12 : Expérimenter de nouvelles solutions de mobilité touristique
- Fiche 21 : Améliorer la diffusion de l'information concernant l'offre de services le long des itinéraires phares et d'intérêt régional

Action 8 : Accompagner la requalification des maisons éclusières

Description/contexte de l'action

Constats issus du diagnostic :

- Les canaux à petit gabarit, dits Freycinet, qui représentent 80 % du linéaire des voies navigables de la région, ont vocation à être valorisés, notamment pour le tourisme fluvial,
- La Région Grand Est a fait réaliser une étude en 2019-2020 permettant d'identifier le potentiel touristique fluvial et fluvestre autour de ces canaux. Sur la base de cette étude, la Région s'est engagée à accompagner la pérennisation de la navigabilité en :
 - Accompagnant des investissements permettant la structuration des activités touristiques pour tous les itinéraires phares existants ou en devenir
 - Accompagnant au côté de VNF des investissements liés à la modernisation de l'infrastructure permettant de maintenir de la navigation sur les itinéraires de type Freycinet menacés de dénavigation.
 - Initiant des mesures d'accompagnement des travaux de régénération, de modernisation et de préservation de la ressource en eau sur le réseau fluvial.
 - Définissant le niveau de service le mieux adapté pour ces itinéraires dits Freycinet et de favoriser l'émergence de projets de territoires, portés par l'ensemble des collectivités concernées

La Région Grand Est et Voies Navigables de France accompagnent donc les collectivités locales qui portent des projets de développement de la voie d'eau par :

- La valorisation et la requalification des maisons éclusières (en hébergement, restauration, location et réparation de vélos, etc.)
- Le renforcement du maillage des services offerts aux usagers des voies d'eau et des véloroutes
- L'initiation à une démarche de labellisation des services et équipements
- Le développement d'activités nautiques le long d'une voie d'eau, de lieux de baignade, de parcours de randonnées à proximité de la voie d'eau
- Le développement de l'offre d'hébergements à proximité des voies d'eau

Objectifs :

- Accompagnement de la requalification des maisons éclusières dès lors que des contractualisations entre VNF et les potentiels utilisateurs, voire les nouveaux propriétaires, des biens auront été établies. Plusieurs cas de figure envisageables :
 - Convention de superposition d'affectations entre VNF et la collectivité qui détient le pouvoir de circulation pour favoriser l'accessibilité des maisons éclusières concernées
 - Mise à disposition de logement à de tierces personnes via une convention d'occupation temporaire du domaine public fluvial
 - Mise à disposition d'une collectivité locale par le biais d'une Convention d'Occupation Temporaire signée avec VNF
 - Appels à projets (AAP) ou Appels à Manifestations d'intérêt (AMI) répondant à des enjeux de valorisation et de promotion

- Vente des maisons de service si le bien n'est plus nécessaire à l'exercice des missions de VNF et qu'il pourrait contribuer au développement de projets touristiques particulièrement intéressants via une procédure de cession encadrée par un dispositif propre à l'établissement (valeur vénale du bien estimée par France Domaine puis constitution d'un dossier en vue d'un déclassement par le Ministère de tutelle puis bien remis à la Direction Départementale des Finances Publiques en vue d'une cession après les formalités ad hoc puis acte administratif ou notarié de la vente et retour du produit de la vente à VNF au regard du Code des Transports)
- Mobilisation des dispositifs régionaux ou appel à projets spécifique avec VNF
 - Dispositif de soutien au tourisme fluvial et fluvestre pour les 5 canaux Freycinet menacés de dénavigation identifiés par la Région Grand Est
 - Dispositif de soutien à l'Attractivité Touristique des territoires pour les autres canaux du Grand Est

Priorités retenues par l'équipe projet :

- Sur les itinéraires phares identifiés et prioritairement par le biais des contrats de canaux

Contenu de l'action

- Réaliser un état des lieux concernant les différentes maisons éclésières : diagnostic et inventaire
 - Carte permettant de toutes les localiser
 - Liste des différents propriétaires
 - Fonctionnalités actuelles
 - Projets connus
- Par un benchmark, identifier les conditions de réussite d'une requalification réussie
- Dans le cadre des contrats de canal, en partenariat avec VNF
 - Sur la base d'un inventaire précis des bâtiments disponibles, flécher le potentiel de chaque bâtiment (hébergement, restauration, services, abri ...), leur état et leur contrainte d'aménagement.
 - Démarcher, sensibiliser les porteurs de projet
 - Lancer un appel à projets
 - Accompagner les porteurs de projet dans leur réalisation.

A relier avec d'autres actions de la SRI

- Fiche 7 : Favoriser l'implantation d'aires d'accueil
- Fiche 10 : Anticiper les conséquences du changement climatique en affirmant les canaux et ports comme lieux de vie
- Fiche 17 : Développer l'hébergement à la nuitée le long des itinéraires phares et d'intérêt régional
- Fiche 18 : Inciter et former les hébergeurs à l'accueil d'un public itinérant

Action 9 : Accompagner les territoires volontaires dans une démarche exemplaire / expérimentale en matière environnementale

Description/contexte de l'action

Constats issus du diagnostic :

La filière, considérée comme verte du fait de la nature même du déplacement généré (doux), ne peut pas pour autant faire l'économie d'une réflexion globale sur son impact sur l'environnement : techniques et matériaux utilisés pour l'infrastructure, mise à disposition de bornes de recharge pour vélos et bateaux électriques, collecte et traitement déchets, utilisation et gestion de l'eau (eaux grises, eaux noires dans les ports), ...

Objectifs :

- Valoriser une itinérance respectueuse de l'environnement et des territoires, moins impactante sur les milieux naturels
- Mieux intégrer l'infra dans son environnement, réduire l'imperméabilisation (cyclable)
- Encourager et soutenir une offre plus vertueuse sur les ports et relais nautiques : gestion des déchets, traitement des eaux usées/stations de dépotage, alimentation électrique, label pavillon bleu, ... (fluvial)
- Un verdissement de la flotte locative à accompagner (fluvial)
- Une ouverture du canal Rhône au Rhin Branche Nord à la navigation dans une démarche exemplaire/vitrine dans la gestion des enjeux environnementaux et fluvestres (fluvial)
- Avoir une démarche exemplaire dans la rénovation des refuges

Contenu de l'action

- Assurer une veille active sur les nouvelles solutions techniques appliquées à l'itinérance en vue de réduire l'impact environnemental
- Identifier, chiffrer et phaser avec VNF les chantiers le long des itinéraires fluviaux phares (prioritairement RRBN)
- Sensibiliser et susciter des projets durables (aménagement, services, hébergements) dans le cadre des contrats de canal, des comités d'itinéraires
- Avoir des sites / canaux pilotes permettant d'expérimenter les bonnes pratiques
- Renforcer les critères environnementaux dans les dispositifs de soutien à l'itinérance
- Définir le type d'accompagnement (financier, technique, ingénierie) et l'outil

A relier avec d'autres actions de la SRI

- Fiche 2 : Remettre en navigation le Canal du Rhône-au-Rhin Branche Nord pour rétablir la liaison fluviale entre Strasbourg et Colmar
- Fiche 3 : Accompagner la réalisation des itinéraires et liaisons cyclables permettant d'accroître le potentiel d'itinérance régional
- Fiche 7 : Favoriser l'implantation d'aires d'accueil
- Fiche 10 : Anticiper les conséquences du changement climatique en affirmant les canaux et ports comme lieux de vie
- Fiche 17 : Développer l'hébergement à la nuitée le long des itinéraires phares et d'intérêt régional

Action 10 : Anticiper les conséquences du changement climatique en affirmant les canaux et ports comme lieux de vie

Description/contexte de l'action

Constats issus du diagnostic :

Au fil des années, les canaux sont passés d'un usage industriel à un usage touristique. Désormais, les difficultés de gestion des ressources en eau, la prolifération de plantes invasives conduisent parfois le gestionnaire à réduire de façon saisonnière le niveau d'eau.

L'adaptation des itinéraires et des pratiques, nécessite de l'anticipation, de la préparation au changement et de la sensibilisation afin d'apporter des solutions aux évolutions climatiques.

Objectifs :

- Disposer de données permettant de quantifier / qualifier les conséquences du changement climatique sur la navigation. Analyser l'hydrologie des cours d'eau et les débits réservés en période d'étiage.
- Avoir une approche transversale de la valorisation des canaux en croisant les enjeux environnementaux, touristiques, urbanisme ... Corrélation entre disponibilité de la ressource en eau et besoin en alimentation pour la voie d'eau et les usages associés.
- Eclairer de manière objective les enjeux d'aménagement des canaux.
- Proposer des activités fluviales qui ne nécessitent pas forcément de grande navigation (ex. en Meuse, possibilité de réaliser des parcours locaux sur des biefs sans passage d'écluses).
- Proposer des activités fluvestres autour de la voie d'eau (vélo, balades, jardinage, guinguettes, bibliothèque, musique, ...)

Contenu de l'action

- Veille active des niveaux d'eau
- Soutenir des projets d'aménagements de la voie d'eau
- Soutenir des projets de proximité dans les ports et haltes fluviales (petite restauration, réparation vélos, location vélo ou bateaux électriques, ...)
- Accompagner une opération pilote pour le développement de zones d'ombres le long des voies vertes (halage, ancienne voie ferrée) fortement exposées à l'ensoleillement.

A relier avec d'autres actions de la SRI

- Fiche 2 : Remettre en navigation le Canal du Rhône-au-Rhin Branche Nord pour rétablir la liaison fluviale entre Strasbourg et Colmar
- Fiche 3 : Accompagner la réalisation des itinéraires et liaisons cyclables permettant d'accroître le potentiel d'itinérance régional
- Fiche 9 : Accompagner les territoires volontaires dans une démarche exemplaire / expérimentale en matière environnementale



AXE 3 : DEVELOPPER L'OFFRE DE SERVICES SUR LES ITINERANCES PHARES ET D'INTERET REGIONAL

OBJECTIFS

Objectif 6 : Permettre l'accès aux itinéraires par les transports en commun au départ de Pôles d'échange multimodaux pré-identifiés (portes d'entrée)

11. Identifier les gares stratégiques pour l'itinérance en Grand Est
12. Expérimenter de nouvelles solutions de mobilité touristique
13. Développer la dimension touristique de l'outil FLUO Grand Est
14. Favoriser l'emport des vélos dans les trains pour les touristes itinérants cyclables

Objectif 7 : Développer les services aux itinérants

15. Consolider l'offre de services touristiques le long des itinéraires
16. Développer des outils numériques/services innovants à l'échelle d'un itinéraire

Objectif 8 : Développer l'offre d'hébergement à la nuitée pour commercialiser une offre continue et attractive

17. Développer l'hébergement à la nuitée le long des itinéraires phares et d'intérêt régional
18. Inciter et former les hébergeurs à l'accueil d'un public itinérant
19. Définir les conditions de rénovation des gîtes et refuges d'étape sur les itinéraires pédestres phares

Axe 3 : Développer l'offre de services sur les itinérances phares et d'intérêt régional

Objectif 6 : Permettre l'accès aux itinéraires par les transports en commun au départ de Pôles d'échange multimodaux pré-identifiés

Action 11 : Identifier les gares stratégiques pour l'itinérance en Grand Est

Description/contexte de l'action

Constats issus du diagnostic :

Selon la dernière enquête menée sur les principales véloroutes et voies vertes de la Région Grand Est, le train est utilisé par 46% des itinérants. Les gares sont des portes d'entrée essentielles du réseau d'itinéraires touristiques de la Région Grand Est. Le maillage d'infrastructure ferroviaire est dense, mais inégalement réparti sur le territoire et pas nécessairement en rapport avec les sites/demande touristique. L'accès aux sentiers de randonnée pédestre est encore trop peu valorisé.

Contenu de l'action

- Identifier les gares les plus pertinentes au regard du réseau et des attentes spécifiques des cyclistes et randonneurs => dans l'objectif de les étoffer en services aux touristes (dont les itinérants) (ce ne sont pas les gares qui ont le trafic voyageur le plus important qui sont nécessairement les plus pertinentes).
- Identifier les services existants et cibler ceux à développer selon les sites (services vélo dont location, stationnement sécurisé des vélos ouverts aux touristes, point d'information touristique, borne wifi, jalonnement vers itinéraires...)
- Identifier les projets en cours (ou souhaitable de développer) et des porteurs de projet (commune, EPCI, SNCF) qui pourraient s'impliquer dans la démarche.
- Pouvoir à terme proposer des offres d'itinérance accessible sans recourir à l'usage de la voiture

Priorités retenues par l'équipe projet:

- Se doter d'outils cartographiques permettant d'identifier les zones à haut potentiel de services mobilité bas carbone pour construire un programme pluriannuel de services et équipement
- Définir de 5 - 10 Pôles d'Echange Multimodaux stratégiques au titre de l'itinérance
- Mettre ces outils d'analyse (lorsque aboutis) à disposition des acteurs locaux (notamment AOM, EPCI, OT) en vue de diagnostics partagés mobilité / tourisme (cf portail des mobilités RGE)
- Accompagner au cas par cas les acteurs locaux dans la définition et le montage de nouveaux services

A relier avec d'autres actions de la SRI

- Fiche 12 : Expérimenter de nouvelles solutions de mobilité touristique

Axe 3 : Développer l'offre de services sur les itinérances phares et d'intérêt régional

Objectif 6 : Permettre l'accès aux itinéraires par les transports en commun au départ de Pôles d'échange multimodaux pré-identifiés

Action 12 : Expérimenter de nouvelles solutions de mobilité touristique

Description/contexte de l'action

Constats issus du diagnostic :

- La démarche Smart Mobility a permis d'identifier une série de freins au parcours touristique et notamment concernant l'itinérance
- Une offre de transport inadaptée aux touristes, itinéraires et horaires et mode d'achat billettique
- La déshumanisation de l'accueil, pas d'information dans les lieux de transit (transport en commun, gares ou pas de signalétique)
- Des services à l'itinérance incomplets, infrastructures fragmentées, signalétique déficiente, transport du vélo impossible

Objectifs :

- Volet accueil : déployer au cas par cas une palette de solutions à proximité de gare en accueil touristique (en fonction du niveau de touristicité) et stimuler un accueil "vélofriendly"
- Volet intermodalité : déployer au cas par cas une palette de solutions mobilité pour les usagers touristes (offre pendulaire ouverte aux touristes) dont autopartage, location vélos, station covoiturage, station recharge véhicules électriques... et la faire connaître
- Spécifique pour les itinérants : connexion via un jalonnement vers les itinéraires (cyclo ou pédestres) ou vers les sites touristiques (fiche action 5)

Contenu de l'action

- Inscrire le volet touristique dans le programme pluriannuel d'investissement Pôles d'Echange Multimodaux de la Direction Mobilité
- Identifier les projets avec une dimension touristique (intégrée ou potentielle) et un fort ancrage local (condition de réussite)
- Lancer un appel à projets spécifique pour donner de la visibilité à l'action (mais conjointement avec la DM)
- Former les acteurs des hubs identifiés à l'accueil des itinérants et des nouvelles formes de mobilité proposées.

Priorités retenues par l'équipe projet:

- Se doter d'outils cartographiques permettant d'identifier les zones à haut potentiel de services mobilité bas carbone pour construire un programme pluriannuel de services et équipement
- Définir de 5 - 10 PEM stratégiques au titre de l'itinérance
- Mettre ces outils d'analyse (lorsqu'aboutis) à disposition des acteurs locaux (notamment AOM, EPCI, OT) en vue de diagnostics partagés mobilité / tourisme (cf portail des mobilités RGE)
- Accompagner au cas par cas les acteurs locaux dans la définition et le montage de nouveaux services => cf actions 7 et 16

A relier avec d'autres actions de la SRI

- Fiche 7 : Favoriser l'implantation d'aires d'accueil
- Fiche 12 : Expérimenter de nouvelles solutions de mobilité touristique
- Fiche 15 : Consolider l'offre de services touristiques le long des itinéraires

Action 13 : Développer la dimension touristique de l'outil FLUO Grand Est

Description/contexte de l'action

Constats issus du diagnostic :

Les touristes souhaitant venir et se déplacer dans la Région Grand Est sans voiture ne trouvent pas toujours l'information qui leur serait nécessaire pour anticiper et sécuriser leur déplacement.

- Smart Mobility : Manque d'informations centralisées en termes de mobilité et de destination, pas de lien dans la préparation entre l'offre touristique et l'offre de transport
- Tous les points d'intérêt touristiques ne figurent pas dans OSM qui alimente FLUO => intérêt des données Data tourisme
- Par ailleurs, des difficultés spécifiques et récurrentes aux cyclistes itinérants en intermodalité : l'accès à une information précise sur la gare d'accès la plus pertinente pour rejoindre la véloroute choisie (en termes de sécurisation de l'itinéraire notamment), les services en gare à proximité de l'itinéraire, le nombre de places vélo disponibles dans les trains, les possibilités de réservation, la tarification le cas échéant...
- L'information touristique (actualités) et celle concernant la mobilité touristique sont "noyées", peu accessibles et peu lisibles.

Objectifs :

- Intégrer des données qualifiées de Data tourisme dans la base de données FLUO afin de renseigner au mieux les visiteurs
- Apporter dans l'outil Fluo Grand Est des informations spécifiques aux touristes (dont cyclistes) sur offre mobilité en lien avec les activités touristiques / sites mobilité
- Viser l'offre de services "réserver et acheter son titre de transport"
- Viser à intégrer un univers spécifique "usagers loisirs et touristes" dans FLUO
- Communiquer sur ces développements de l'outil FLUO auprès des OT, tour-opérateurs, hébergeurs, etc.

Priorités : priorités retenues équipe projet

- 1re étape : intégrer dans FLUO des données touristiques qualifiées pour en accroître l'efficacité
- 2e étape : donner une visibilité accrue des informations à destination des touristes / vers un univers dédié

Contenu de l'action

- Alimenter la base de données FLUO avec des infos touristiques qualifiées (OT, musées, châteaux forts...)
- Alimenter dès à présent la rubrique "actualité" de FLUO avec des infos touristiques ARTGE

A relier avec d'autres actions de la SRI

- Fiche 14 : Favoriser l'emport des vélos dans les trains pour les touristes itinérants cyclables

Axe 3 : Développer l'offre de services sur les itinéraires phares et d'intérêt régional

Objectif 6 : Permettre l'accès aux itinéraires par les transports en commun au départ de Pôles d'échange multimodaux pré-identifiés

Action 14 : Favoriser l'emport des vélos dans les trains pour les touristes itinérants cyclables

Description/contexte de l'action

Constats issus du diagnostic :

L'accessibilité des itinéraires vélo par le train est un enjeu majeur pour le développement du cyclotourisme : 46% des cyclistes itinérants utilisent le train pour arriver ou repartir d'un itinéraire régional Grand Est.

Or l'emport des vélos dans les transports publics est le point noir du tourisme à vélo à l'échelle régionale comme nationale. Les cyclistes itinérants n'ont souvent pas d'autre choix que d'emporter leurs vélos non démontés à bord des trains ou bus pour accéder ou repartir de leur itinéraire. En tant qu'autorité organisatrice de transport, la Région a un rôle important à jouer.

Objectifs :

- Identifier les lignes concernées
- Systématiser l'information en amont sur les possibilités d'accès avec vélo à bord des trains (ex sur FLUO)
- Permettre la réservation de places pour vélos non démontés à bord des trains
- Augmenter ponctuellement les capacités d'emport de vélos dans les trains et les bus (vacances, saison estivale... sur certaines lignes), prioritairement sur les lignes à fort potentiel touristique et à partir des gares stratégiques identifiées
- Travailler sur le très long terme (pousser à des solutions adaptées au moment du renouvellement des trains)

Contenu de l'action

- Réaliser un benchmark des solutions mises en place en France et à l'étranger
- Echange suivi avec la Direction des Mobilités, SNCF

A relier avec d'autres actions de la SRI

- Fiche 13 : Développer la dimension touristique de l'outil FLUO Grand Est

Action 15 : Consolider l'offre de services touristiques le long des itinéraires

Description/contexte de l'action

Constats issus du diagnostic :

L'offre de services (restauration, réparation, location) est globalement insuffisante et assez hétérogène sur les différents itinéraires du Grand Est. Il est nécessaire de développer l'implantation de ces services le long des principaux itinéraires, en particulier sur les itinéraires phares pour que cela ne soit plus un frein ou un obstacle à l'itinérance. Lorsque l'offre existe, elle n'est pas forcément connue ou signalée aux itinérants ou adaptée aux clientèles itinérantes.

Objectifs :

L'offre de services est source de développement économique des territoires et de leurs acteurs. Les initiatives doivent être encouragées, accompagnées pour offrir des prestations de qualité et assurer une rentabilité aux acteurs engagés.

- Augmentation du nombre de points de restauration, réparation, location le long des itinéraires phares
- Augmentation des services spécifiques aux clientèles itinérantes : location "one way", transport de vélos et de bagages, conciergerie vélo, réparation ...
- Augmenter le nombre de services labellisés Accueil Vélo

Contenu de l'action

- Référencer et cartographier les offres existantes le long des itinéraires phares (lien avec fiche 31 outil de pilotage et de suivi)
- Repérer avec les collectivités concernées les locaux pouvant être mis à disposition ou rendus accessibles pour mettre en place des services
- Réfléchir avec les collectivités aux mesures incitatives qui permettraient d'attirer tel ou tel prestataire de service
- Travailler avec VNF aux solutions permettant de s'appuyer sur les gestionnaires de ports pour développer l'offre de services
- Inciter à la labellisation Accueil vélo des services et prestataires existants le long des itinéraires
- Inciter à la commercialisation en ligne des services existants le long des itinéraires
- S'appuyer ou relayer les Appels à projets nationaux du type "programme de reconquête du commerce rural" pour développer les services le long des itinéraires phares

A relier avec d'autres actions de la SRI

- Fiche 6 : Recenser et diagnostiquer les points de service (eau, sanitaires, ravitaillement, location, réparation) par itinéraire
- Fiche 12 : Expérimenter de nouvelles solutions de mobilité touristique

Action 16 : Développer des outils numériques/services innovants à l'échelle d'un itinéraire

Description/contexte de l'action

Constats issus du diagnostic :

La clientèle itinérante (surtout cyclable et pédestre) s'informe en amont de son voyage par différents canaux, le plus souvent numériques, afin de prévoir les étapes de son voyage. Les outils numériques (applis, site internet) sont donc essentiels à une bonne préparation de son itinérance. Il existe de nombreux outils (applications notamment) permettant de recueillir des informations sur l'itinéraire, mais peu combinant les services associés et nécessaires au bon déroulé de l'itinérance (restauration, hébergement, réparation, etc....)

Objectifs :

- Rassembler l'information touristique et de service en un seul endroit, sur un seul outil pratique et facilement exploitable
- Permettre la préparation en amont d'un séjour itinérant et de ses étapes et faciliter son organisation

Contenu de l'action

- Effectuer, en France et à l'étranger, un benchmark des outils numériques existants sur des itinéraires majeurs au service des itinérants pédestres et cyclables
- Étudier la complémentarité et reprise d'informations possibles avec Explore Grand Est et la cartographie interactive développée par ailleurs
- Étudier la pertinence d'une application mobile de services ou d'un site internet dédié

Axe 3 : Développer l'offre de services sur les itinérances phares et d'intérêt régional

Objectif 8 : Développer l'offre d'hébergement à la nuitée pour commercialiser une offre continue et attractive

Action 17 : Développer l'hébergement à la nuitée le long des itinéraires phares et d'intérêt régional

Description/contexte de l'action

Constats issus du diagnostic :

- Cyclistes et randonneurs itinérants ont les mêmes contraintes liées à la nécessité de trouver un hébergement à chaque étape de leur voyage qui puisse les accueillir pour une nuit. En zone rurale, l'offre peut être absente ou inadaptée, alors que dans les zones touristiques, les hébergeurs privilégient des locations sur plusieurs jours au détriment de la nuitée.
- Pour les randonneurs, la question de l'hébergement est une donnée essentielle qui justifie qu'un grand nombre d'itinéraires régionaux ne soit pas mis en tourisme (absence ou manque d'hébergements, qualité des hébergements, disponibilité à la nuitée ...).
- La Région Grand Est a réalisé en 2024 un diagnostic de l'hôtellerie rurale le long des Grands itinéraires cyclables, pédestres, fluviaux
- En 2023, l'étude de fréquentation des principales véloroutes et voies vertes de la Région Grand Est indiquait que 95% des cyclistes itinérants ont recours à un hébergement marchand avec un taux d'usages des hôtels (42%) notamment sur EV19 et EV15, nettement supérieurs à d'autres itinéraires nationaux et 39% en camping, 9% chambres d'hôtes.

Objectifs :

- Identifier des solutions d'hébergements légers adaptées à l'itinérance et au contexte territorial
- Diagnostiquer l'offre en hébergements, les problématiques liées à l'hébergement, les zones blanches, et par étapes des grands itinéraires
- Accompagner le développement d'hébergements sur les itinéraires présentant des étapes en tension.
- Développer la labellisation accueil vélo des hébergements

Contenu de l'action

- Benchmark des solutions d'hébergement adaptées à l'itinérance
- Etudier les contraintes réglementaires à la pratique du bivouac
- Créer un dispositif de soutien aux hébergements adapté à l'itinérance (ou AAP) en visant : les chambres d'hôtes, les hébergements légers, les bivouacs, les hébergements type pods, lodges dans les campings
- Adapter les dispositifs existants en matière d'hébergement pour inciter ou obliger, lorsque c'est possible, à la labellisation Accueil Vélo des hébergements ou accueil rando

Axe 3 : Développer l'offre de services sur les itinérances phares et d'intérêt régional

Objectif 8 : Développer l'offre d'hébergement à la nuitée pour commercialiser une offre continue et attractive

Action 18 : Inciter et former les hébergeurs à l'accueil d'un public itinérant

Description/contexte de l'action

Constats issus du diagnostic :

La qualification de l'accueil du public itinérant nécessite que les prestataires répondent à des attentes spécifiques en fonction de leur pratique (cyclistes, randonneurs). L'hébergement à la nuitée est plus compliqué à assurer avec retour sur investissement que le séjour. Les clientèles en itinérance ont également des besoins spécifiques, notamment sur l'accès à l'information, la réservation, les horaires, la restauration, les services attendus ...

Objectifs :

- Sensibiliser les hébergeurs pour développer les hébergements d'accueil labellisés (Accueil vélo pour les véloroutes)
- Former les hébergeurs à l'accueil des itinérants

Contenu de l'action

- Faire un état des lieux des actions engagées par les partenaires institutionnels (ADT, OT) en matière d'accompagnement des hébergeurs sur l'itinérance,
- Définir les cibles à former (types et nombre d'hébergeurs par type d'itinérance)
- Mettre à disposition des hébergeurs des connaissances des clientèles à prendre en compte pour les faire progresser dans l'accueil (à l'échelle des grands itinéraires)
- Proposer un accompagnement à la transformation en proposant e-learning, webinaires, coaching collectif
- Rédiger un document d'accompagnement type vadémécum

Action 19 : Définir les conditions de rénovation des gîtes et refuges d'étape sur les itinéraires pédestres phares

Description/contexte de l'action

Constats issus du diagnostic :

Les gîtes d'étapes et refuges constituent une forme d'hébergement particulièrement adaptée à l'itinérance pédestre et aux besoins des itinérants : proximité avec les itinéraires pédestres, possibilité de restauration et de séjourner à la nuitée, en groupe ou en individuel, tarification raisonnable. Bien développé dans le massif alpin, les gîtes d'étape et refuges vosgiens ne sont pas engagés dans une démarche qualité ou sont tout simplement obsolètes.

Objectifs :

- Disposer d'un état des lieux précis
- Définir les conditions d'accueil touristiques des gîtes d'étapes en Grand Est
- Définir un cadre d'intervention partenarial permettant la rénovation et l'exploitation des gîtes d'étapes

Contenu de l'action

- Se procurer les états des lieux peut-être déjà réalisés même si partiels sur la zone géographique à couvrir
- Réaliser un état des lieux précis des refuges et gîtes d'étape (situation géographique, propriétaire, exploitation, état général, nécessité de rénovation ...)
- Réaliser un benchmark, identification de la qualité attendue dans un gîte d'étape
- Proposer une approche partenariale de rénovation et mise aux normes
- En fonction de l'état des lieux, décider d'un outil de type AAP



AXE 4 : PROMOUVOIR ET COMMERCIALISER DES PRODUITS ITINERANTS DURABLES

OBJECTIFS

Objectif 9 : Faire émerger la notoriété de la Région Grand Est en matière d'itinérance

20. Mettre en récit les itinéraires afin d'augmenter leur notoriété en France / à l'étranger
21. Améliorer la diffusion de l'information concernant l'offre de service le long des itinéraires phares et d'intérêt régional

Objectif 10 : Proposer un catalogue d'offres valorisant les filières et destinations répondant à différents profils de clientèles

22. Développer une communication/promotion régionale de l'itinérance touristique et assurer une cohérence avec celle des partenaires
23. Adapter l'offre de mobilité pour l'organisation d'événementiels itinérants par les territoires
24. Elaborer et valoriser un catalogue d'offres/suggestions d'itinéranes multiclientèle en Grand Est
25. Promouvoir les offres de boucles cyclables régionales, transrégionales et transfrontalières connectables à partir des itinéraires phares et d'intérêt régional
26. Attirer des opérateurs touristiques en Grand Est pour mieux distribuer l'offre

Action 20 : Mettre en récit les itinéraires afin d'augmenter leur notoriété en France / à l'étranger

Description/contexte de l'action

Constats issus du diagnostic :

La Région est dotée d'un très important réseau d'itinérance cyclable, pédestre et fluvial. Pour autant, les infrastructures seules ne font pas des destinations touristiques si elles ne sont pas accompagnées d'un imaginaire touristique collant à la réalité du territoire.

Objectifs :

- Attirer, faire connaître les itinéraires et la destination Grand Est en évoquant les sites remarquables, les gens qui y vivent, l'histoire ...
- Créer de la confiance à travers les expériences des autres clients
- Fidéliser, donner envie de découvrir d'autres itinéraires régionaux

Contenu de l'action

- Rédiger un rédactionnel pour chaque itinéraire phare qui puisse être utilisé sur différents supports
- Présentation et valorisation des itinéraires phares via la plateforme Explore Grand Est
- A l'échelle globale de la destination Grand Est : storytelling pour présenter la destination et ses itinéraires de manière différenciante et valoriser un réseau
- Introduction de personnages qui vont raconter les itinéraires au travers de leur activité, créer des expériences immersives pour transporter les voyageurs dans l'histoire. Utiliser toutes les formes du storytelling : articles de blog, vidéos, podcasts, brochures, impliquer les habitants dans la construction des récits,
- Création d'un comité de rédaction par grand itinéraire en lien avec les partenaires
- Campagne de recrutement de partenaires, socio pro, des gens qui vivent dans les territoires en mesure de parler des itinéraires
- Réalisation de contenus photo et de vidéos pour illustrer les récits
- Mise à disposition des contenus afin d'optimiser l'utilisation de ceux-ci par les différents partenaires sur les outils de communication (site web, réseaux sociaux ...)
- Plan de communication sur les médias digitaux (médias sociaux, blogs, sites web) de l'ARTGE
- A l'échelle des itinéraires cette action est à mettre en œuvre par les comités d'itinéraire en lien avec ARTGE
- Etude disponibilité des contenus existants afin d'identifier les manques

Action 21 : Améliorer la diffusion de l'information concernant l'offre de services le long des itinéraires phares et d'intérêt régional

Description/contexte de l'action

Constats issus du diagnostic :

L'accès à l'information concernant l'offre de services est la principale difficulté pour les itinérants à pied ou à vélo : point d'eau, sanitaires, commerces ouverts selon les heures et jours ...

Objectifs :

- Organiser une information fiable et efficace concernant les services proposés aux clientèles en itinérance
- Partager ces informations afin de les relayer auprès des clientèles et optimiser les retombées sur le territoire

Contenu de l'action

- Mise en place d'une gouvernance partagée autour de ces enjeux en s'appuyant notamment sur les référents des Comités d'Itinéraires, les pilotes des contrats de canaux
- S'appuyer sur la modélisation des données vélo initiée par Vélo & Marche pour parler un langage commun, améliorer l'information du voyageur
- Faire remonter l'information sur les plateformes nationales (Vélo & Marche / France Vélo Tourisme, ...) pays voisins, OSM, autres types (komoot, loopy, géovélo, outdoor active)
- Poursuivre le déploiement d'Accueil Vélo (action 18)
- Etudier la faisabilité du déploiement d'un label accueil pour la randonnée pédestre (action 18)
- S'appuyer sur les prestataires AV, les OT, les sites de visite, les hébergements pour diffuser l'information
- Créer un kit de communication à destination des prestataires et hébergeurs le long des itinéraires
- Mettre en avant l'offre de services sur la plateforme Explore Grand Est

Axe 4 : Promouvoir et commercialiser des produits itinérants durables

Objectif 10 : Proposer un catalogue d'offres valorisant les filières et destinations répondant à différents profils de clientèles

Action 22 : Développer une communication/promotion régionale de l'itinérance touristique et assurer une cohérence avec celle des partenaires

Description/contexte de l'action

Constats issus du diagnostic :

La promotion de l'itinérance touristique est principalement portée par les comités d'itinéraires et par les départements. L'ART Grand Est via "Explore Grand Est" valorise également certains itinéraires. Cependant, seule une stratégie de communication, à l'échelle régionale, permettra de valoriser le réseau Grand Est dans son ensemble ainsi que ses nombreuses complémentarités multimodales / intermodales. Une stratégie de communication à l'échelle régionale doit également être développée, sur les différentes formes d'itinérance, permettant de valoriser en priorité les itinéraires phares et en mettant l'accent sur les complémentarités.

Objectifs :

- Se doter d'un plan de promotion / communication régional

Contenu de l'action

- Mise en place d'un plan de communication autour de l'itinérance
- Mise en place d'une gouvernance partagée autour de la promotion-communication permettant d'articuler les différentes actions : Comités d'itinéraires, territoires, Massif des Vosges, fédérations : plaquettes, topoguides, participation salons grand public thématiques, écosystème digital
- ART Grand Est : marketing digital autour de la plateforme Explore Grand Est avec valorisation des différentes formes d'itinérance (référencement, campagnes digitales, réseaux sociaux, magazine en ligne ...), relations presse,
- Actions partagées autour du digital et des relations presse, promotion commerciale
- Intégration du Grand Est dans les destinations régionales sur la plateforme France Vélo Tourisme

Priorités : priorités retenues équipe projet

- Assurer une bonne articulation entre les plans d'actions déployés par les différents acteurs
- ARTGE : Poursuivre le déploiement des espaces itinérance sur Explore Grand Est et accroître la communication digitale autour de ces espaces en lien avec les partenaires
- Élargir le plan de communication "itinérance" au-delà d'Explore Grand Est

Axe 4 : Promouvoir et commercialiser des produits itinérants durables

Objectif 10 : Proposer un catalogue d'offres valorisant les filières et destinations répondant à différents profils de clientèles

Action 23 : Adapter l'offre de mobilité pour l'organisation d'événementiels itinérants par les territoires

Description/contexte de l'action

Constats issus du diagnostic :

L'événementiel au service de l'itinérance peut être un vecteur de notoriété et d'attractivité pour le territoire organisateur et l'itinéraire autour duquel il s'inscrit. La Région Grand Est n'a pas vocation à organiser, mais à se poser en initiateur, facilitateur pour les territoires souhaitant se lancer.

Objectifs :

- Mettre le focus sur le territoire organisateur
- Augmenter la notoriété et à terme, créer une marque reconnue
- Créer de l'animation autour des itinéraires phares pour mieux en commercialiser les produits d'itinérance

Contenu de l'action

- Recenser les volontés des territoires en matière d'organisation d'événementiels ainsi que les partenaires privés moteurs en la matière
- Recenser les événementiels touristiques liés à l'itinérance en France et à l'étranger, se procurer les données concernant les retombées économiques, connaître l'origine de leur organisation
- Définir une politique de soutien spécifique dans le cadre du dispositif "soutien aux événements" : typologie, ampleur, caractéristiques, ...
- Sensibiliser et susciter la réflexion autour d'événementiels fédérateurs et d'ampleur dans le cadre des contrats de canal, comités d'itinéraires et autour des itinéraires phares

Axe 4 : Promouvoir et commercialiser des produits itinérants durables

Objectif 10 : Proposer un catalogue d'offres valorisant les filières et destinations répondant à différents profils de clientèles

Action 24 : Elaborer et valoriser un catalogue d'offres/suggestions d'itinérances multIClientèle en Grand Est

Description/contexte de l'action

Constats issus du diagnostic :

Il existe de nombreuses suggestions d'itinérance sur le Grand Est, certaines mises en marché, d'autres non, certaines empruntant le réseau des véloroutes et voies vertes et d'autres, des itinéraires alternatifs.

Objectifs :

- Recenser toutes les offres existantes
- Les porter à connaissance plus largement.
- Créer de nouvelles offres

Contenu de l'action

- Opérer un recensement des offres d'itinérance existantes auprès des territoires
- Dresser un catalogue d'offres déjà commercialisées par mode d'itinérance
- Proposer, en lien avec les territoires, des offres à construire en fonction des spécificités et atouts des territoires

Axe 4 : Promouvoir et commercialiser des produits itinérants durables

Objectif 10 : Proposer un catalogue d'offres valorisant les filières et destinations répondant à différents profils de clientèles

Action 25 : Promouvoir les offres de boucles cyclables régionales, transrégionales et transfrontalières connectables à partir des itinéraires phares et d'intérêt régional

Description/contexte de l'action

Constats issus du diagnostic :

Bien que son réseau cyclable ne soit pas encore finalisé, la Région Grand Est dispose d'itinéraires cyclables de qualité, reliés par des liaisons cyclables, qui rendent possible la réalisation de boucles régionales, interrégionales ou transfrontalières.

Aujourd'hui, seule une petite partie des boucles réalisables font l'objet d'une promotion touristique (ex : Boucle des 3 pays, Boucle de la Moselle, Boucle Ardenne Cyclo, Grand tour d'Alsace). Ces boucles répondent pourtant à une demande des clientèles et constitueraient une offre complémentaire à forte plus-value pour la Région Grand Est.

Objectifs :

- Promouvoir en lien avec les territoires des itinéraires en boucle, de dimension régionale, interrégionale, ou transfrontalière, thématiques et liés aux grands sites du territoire, en s'appuyant majoritairement sur les infrastructures cyclables déjà existantes.
- Allonger la durée de séjour des touristes à vélo dans le Grand Est
- Proposer des produits d'itinérance réalisables facilement à partir de chez soi.
- Améliorer la notoriété du Grand Est en tant que destination cyclable

Contenu de l'action

- Assurer la promotion des boucles cyclables d'intérêt régional (cf. action 4)

Axe 4 : Promouvoir et commercialiser des produits itinérants durables

Objectif 10 : Proposer un catalogue d'offres valorisant les filières et destinations répondant à différents profils de clientèles

Action 26 : Attirer des opérateurs touristiques en Grand Est pour mieux distribuer l'offre

Description/contexte de l'action

Constats issus du diagnostic :

Le diagnostic a identifié que l'offre en itinérance fluviale, cyclable et pédestre de la Région, souffre d'un déficit de notoriété à l'international, mais également en France. Ayant comme objectif de devenir une destination incontournable du tourisme itinérant, il paraît nécessaire de mieux distribuer et accroître la programmation de la destination, sur les différents marchés afin de gagner en visibilité par la mobilisation de tours opérateurs, agences de voyages spécialisées ... en France et à l'international.

L'offre actuellement programmée par les tour-opérateurs ou valorisée via les guides spécialisés propose souvent des circuits qui combinent plusieurs itinéraires ou qui intègrent des variantes (ex. Moselradweg jusqu'à la source de la Moselle).

Objectifs :

- Promouvoir les itinéraires du Grand Est auprès des tour-opérateurs et agences de voyages spécialisées
- Valoriser des destinations Grand Est encore peu mises en valeur par les agences de voyages

Contenu de l'action

- Etudier la programmation du Grand Est dans les catalogues des tour-opérateurs et agences de voyages spécialisés (cf. annexe)
- Recensement des agences réceptives régionales, nationales et étrangères pouvant être démarchées (cf. annexe)
- Mise en place d'outils promotionnels pour valoriser les itinéraires du Grand Est auprès des TO et améliorer la prise de contact
- Intégrer la thématique de l'itinérance dans les actions de séduction (workshops, démarchages, éductours ...) pour attirer des tour-opérateurs spécialisés et des opérateurs privés du tourisme fluvial (péniche-hôtel, bateau-promenade, boat and bike, ...)
- Workshops, formations d'agents de voyages, démarchage de tour-opérateurs, organisation d'éductours et de pré-tours en région



AXE 5 : STRUCTURER ET ANIMER LA POLITIQUE REGIONALE D'ITINERANCE

OBJECTIFS

Objectif 11 : Assurer une gouvernance régionale

- 27. Mettre en place une instance de pilotage de la politique régionale d'itinérance
- 28. Assurer l'animation et le suivi de la Stratégie Régionale d'Itinérance touristique

Objectif 12 : Avoir une gouvernance structurée autour des itinéraires

- 29. Encourager la structuration des acteurs le long des itinéraires stratégiques

Objectif 13 : Mettre en place un observatoire des itinérances touristiques du Grand Est

- 30. Mesurer la fréquentation et les retombées économiques des itinéraires
- 31. Créer un outil de pilotage numérique cartographique multimodal
- 32. Développer des indicateurs de la filière itinérance

Action 27 : Mettre en place une instance de pilotage de la politique régionale d'itinérance

Description/contexte de l'action

Constats issus du diagnostic :

Actuellement le sujet de l'itinérance est traité de manière éparse. Fluvial, cyclotourisme et itinérance pédestre sont traités de manière séparée ce qui ne permet pas d'aborder les enjeux croisés, partager les expériences.

Objectifs :

- Favoriser la rencontre de l'ensemble des acteurs de l'itinérance autour d'objectifs partagés et de la stratégie régionale d'itinérance (institutionnels, associatifs et privés)
- Mettre en place un véritable pilotage de ces politiques (objectifs, indicateurs, outil de reporting, etc.)
- S'organiser pour collecter régulièrement les données nécessaires
- Caler le rôle de cette instance par rapport aux rôles des instances de chaque filière (fédérations, comités d'itinéraires, etc.)

Contenu de l'action

- Organiser une rencontre annuelle des acteurs (publics et privés) de l'itinérance à l'initiative de la Région
- A partir des axes de la Stratégie Régionale d'Itinérance, construire des indicateurs communs et spécifiques par mode d'itinérance
- Construire un outil de reporting et le renseigner régulièrement
- Partager les données et tirer les enseignements avec les principaux acteurs de la filière

Action 28 : Assurer l'animation et le suivi de la Stratégie Régionale d'Itinérance touristique

Description/contexte de l'action

Constats issus du diagnostic :

L'hétérogénéité d'organisation et d'animation autour des itinéraires implique un suivi et une coordination au niveau régional, par une équipe interne resserrée, chargée de prioriser et d'impulser les chantiers, de mobiliser les partenaires, de suivre les comités d'itinéraires s'ils existent, d'assurer la mise en œuvre de la stratégie régionale d'itinérance touristique.

Objectifs :

- Constituer une équipe projet interne chargée du suivi de la stratégie d'itinérance (DT, mobilité, environnement) / réunion bisannuelle.
- Définir les sujets annuellement prioritaires en fonction du phasage/SRI et des crédits disponibles
- Actualiser régulièrement les fiches actions (actions, partenariats, financements ...)
- Mobiliser et suivre les acteurs et partenaires

Contenu de l'action

- Mettre à jour et suivre la mise en œuvre des fiches action de la stratégie
- Organiser des réunions transversales internes permettant de prioriser les chantiers et actions
- Organiser une rencontre annuelle des acteurs (publics et privés) de l'itinérance à l'initiative de la Région

Action 29 : Encourager la structuration des acteurs le long des itinéraires stratégiques

Description/contexte de l'action

Constats issus du diagnostic :

Si la fréquentation d'un itinéraire dépend de son intérêt touristique, sa notoriété dépend aussi de la qualité de ses aménagements et équipements, de l'offre de services existante à proximité, et de sa promotion au niveau national et au niveau européen. La conception et la mise en œuvre d'un plan d'actions commun et partagé à l'échelle d'un itinéraire impose une coordination des nombreux acteurs concernés chacun à leur niveau : collectivités, socioprofessionnels, CRT et CDT et OT, VNF, etc. Cette structuration des acteurs peut prendre différentes formes : comité d'itinéraire, partenariat européen, contrat de canal, etc.

Objectifs :

- Avoir une coordination et un plan d'actions partagé à l'échelle de l'itinéraire
- Mutualiser les moyens financiers à l'échelle de l'itinéraire et aller chercher d'autres financements européens et nationaux
- Favoriser l'appropriation de l'itinéraire par tous les acteurs concernés
- Augmenter la qualité, la notoriété, la fréquentation des itinéraires stratégiques du Grand Est

Priorités retenues équipe projet

- Prioriser la structuration des itinéraires phares concernant au moins deux départements

Contenu de l'action

- Etat des lieux des partenariats existants au niveau GE
- Identifier par filière d'itinérance, les itinéraires prioritaires à structurer
- Organiser des réunions pour rassembler les partenaires par itinéraire, identifier un coordinateur possible
- Soutenir financièrement les structurations répondant à un cahier des charges régional à convenir et les actions issues des partenariats
- Encourager l'animation des contrats de canaux

Action 30 : Mesurer la fréquentation et les retombées économiques des itinéraires régionaux

Description/contexte de l'action

Constats issus du diagnostic :

Aujourd'hui, la Région dispose de données récentes sur la fréquentation des itinéraires cyclables, sur l'itinérance fluviale, mais n'a pas de lisibilité sur la fréquentation des grands itinéraires de randonnée. Ces données sont aujourd'hui recueillies (sans être nécessairement analysées) par chaque gestionnaire d'infrastructure (VNF pour le fluvial, les départements, agglomérations pour le cyclable).

Objectifs :

- Définir des indicateurs d'évaluation de la politique régionale
- Disposer autant que possible de données permettant d'analyser la fréquentation des itinéraires cyclables, pédestres et fluviaux et leurs retombées

Contenu de l'action

- Inciter les gestionnaires d'itinéraires à développer le parc de compteurs sur les grands itinéraires pédestres et sur les nouvelles infrastructures cyclables. Dans le cadre d'une démarche d'observation, d'évaluation de la politique régionale, il est nécessaire de se doter d'indicateurs pertinents et continus. Les dispositifs de comptage permanents font partie des outils nécessaires à cette analyse et doivent être systématiquement associés à un itinéraire en appliquant les critères nécessaires à une évaluation.
- Reconduire une enquête de fréquentation du réseau véloroutes et voies vertes : Le comptage des usagers doit être associé à une enquête de fréquentation telle qu'elle a été menée récemment par la Région et l'ART afin de connaître les typologies d'usagers, leur comportement, leurs attentes, les retombées économiques par itinéraire et sur la Région ... Son renouvellement est dépendant de l'évolution du réseau (intégration de nouveaux itinéraires, une modification significative des flux et comportements.
- S'appuyer sur l'AAP régional (massif) à venir pour inciter les gestionnaires à mettre en place des éco-compteurs sur les itinéraires de randonnée.

Dans le cadre de la mise en place d'un observatoire de l'itinérance

- Recueillir chaque année les données de fréquentation des itinéraires de la Région Grand Est
- Rédiger des documents d'analyse permettant d'analyser la fréquentation des itinéraires.
- En complément d'études de fréquentation lourdes, compiler et synthétiser des indicateurs permanents, dont le croisement permettra d'approcher des tendances en matière de fréquentation (nombre de connexions France Vélo Tourisme, évolution nombre d'hébergements Accueil Vélo par itinéraire, évolution nombre d'hébergements par étape, évolution du nombre d'avis des "offres" d'itinérance et évolution de la satisfaction moyenne, ...)
- Procéder à une veille sur les nouveaux outils d'évaluation de la fréquentation (Outdoorvision, Strava, Métro ...)
- Les porter à connaissance des partenaires

Action 31 : Créer un outil de pilotage numérique cartographique multimodal

Description/contexte de l'action

Constats issus du diagnostic :

- Une connaissance insuffisante de nos itinéraires : complétude de l'infrastructure, présence ou non de services, d'hébergements, gares stratégiques pour permettre aux itinérants d'arriver en train, présence de lieux touristiques ou de visite majeurs à proximité, ...
- Une absence d'outil permettant de visualiser des problématiques croisées : infrastructures et hébergement par exemple

Objectifs :

- Rassembler sur un même outil cartographique l'ensemble des informations nécessaires à une bonne appréhension, itinéraire par itinéraire, des éléments concourant à l'attractivité d'un itinéraire : hébergements, gares d'accès, services, sites touristiques, qualité et complétude de l'infrastructure ...
- Permettre l'identification des lacunes ou manques sur les itinéraires, prioritairement sur les itinéraires phares
- Permettre un suivi fin, itinéraire par itinéraire, des actions mises en œuvre dans le cadre de la Stratégie régionale d'itinérance et à mettre en œuvre (outil de planification et de suivi)

Contenu de l'action

- Mesurer la faculté de réalisation en interne d'un instrument de ce type : cartographie de l'infra, répertoire et positionner les éléments d'information sur l'itinéraire, permettre la visualisation différenciée de ces éléments par un jeu de filtres, permettre une mise à jour et pilotage autonome DT
- Si impossibilité de réalisation en interne recherche de solutions externes
- Chiffrer et phaser sa mise en œuvre
- Définir son mode de pilotage

Action 32 : Développer des indicateurs de la filière itinérance

Description/contexte de l'action

Constats issus du diagnostic :

Comme pour toute politique publique, il est nécessaire de pouvoir mesurer régulièrement l'atteinte des objectifs et la trajectoire générale dans laquelle s'inscrit l'action régionale. La qualité d'une offre d'itinérance peut se mesurer par l'évolution positive d'indicateurs tels que le nombre d'hébergements à la nuitée créés ou proposés le long des itinéraires phares, les kms d'infrastructure en site propre réalisés, le nombre de produits d'itinérance ayant donné lieu à une conversion sur le site Explore Grand Est ...

Objectifs :

- Suivre la bonne mise en œuvre de la Stratégie régionale d'itinérance
- Concourir au suivi du pilotage du Schéma Régional de Développement du Tourisme
- Évaluer précisément l'atteinte des objectifs visés pour les actions mises en œuvre
- Évaluer la pertinence des outils (dispositifs, appels à projets, ...) et aides régionales appliqués à l'itinérance, en identifier les lacunes et les évolutions souhaitables
- Aider à prioriser l'action régionale

Contenu de l'action

- Définir des indicateurs réalistes et pertinents par fiche action, en collaboration avec l'observatoire régional du tourisme et le service DT/data
- Mettre en place des outils permettant d'alimenter certains indicateurs (compteurs, études de fréquentation, sondages, ...)
- Recueillir dans des tableaux de bord ouverts la donnée par indicateurs
- Procéder à des bilans annuels















MISE EN OEUVRE DE LA STRATEGIE



LES PRINCIPES DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE

- **Une mise en œuvre par itinéraire** permettant la mobilisation au plus près des partenaires concernés
- **Une organisation de l'action à travers**
 - les comités d'itinéraire existants
 - Un accompagnement à la structuration des itinéraires non dotés de comités d'itinéraire
 - Une animation renforcée des contrats de canaux
- **Un conventionnement avec les comités d'itinéraire** sur des missions type à intégrer dans les programmes annuels d'action
- **Un partenariat nécessaire** et une **complémentarité d'action avec les territoires** dans le développement de l'infrastructure, la mise en tourisme et la structuration des produits touristiques d'itinérance.

LE PARTAGE DE RESPONSABILITES ET LES PRIORITES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS

Axe	Les actions relevant de la Région et de l'ART 	Les actions à pilotage partagé RGE/Territoires 	Les actions relevant des territoires via les comités d'itinéraires 
1 Dynamiser la filière à partir d'itinéraires phares	 Action 2 - Remettre en navigation le Canal du Rhône-au-Rhin Branche Nord		 Action 1 : Finaliser les itinéraires cyclables phares Actions 3 - Autres Itinéraires d'intérêt régional
2 Renforcer la qualité des infrastructures et des équipements d'accueil		 Action 4 - connexions aux gares et sites de visites Action 8 - requalification des maisons éclusières Actions 9/10 – une filière exemplaire en matière de tourisme responsable	Actions 5/6/7 - signalétique touristique et aires d'arrêt le long des itinéraires
3 Développer l'offre de services	 Actions 11/12/13/14 - Permettre l'accès aux itinéraires par les transports en commun	 Action 18 - Inciter et former les hébergeurs Action 19 - Définir les conditions de rénovation des gîtes et refuges d'étape	Actions 15/16 : Développer les services aux itinérants  Action 17 - Développer l'hébergement à la nuitée
4 Promouvoir et commercialiser	 Actions 20/22/23/24/25/26 Promouvoir et commercialiser des produits itinérants durables	Action 21 - Assurer la diffusion de l'information de l'offre de services le long des itinéraires	
5 Structurer et animer la politique régionale d'itinérance	 Actions 27/28/29/31 Structurer et animer la politique régionale d'itinérance	 Actions 30 / 32 - Mettre en place un observatoire des itinérances touristiques	



Portage Région
Grand Est



Portage partagé
avec un partenaire



Portage comité d'itinéraire,
comité de massif ...



Portage territorial



Action proposée
comme prioritaire



**Direction du Tourisme
Service Tourisme durable Ruralité et filières touristiques**

**Région Grand Est - Site de Strasbourg
1 place Adrien Zeller | BP 91006
67070 STRASBOURG**

Copyright photos : © Pierre Defontaine – ARTGE